

LA BOURSE

EN AUGMENTATION: Bell Telephone, Power Corp., H. C. Pover, Canadian Breweries, Dominion Bridge, Steel of Canada, Smelter, Imperial Oil, R. A. Orl, Walker, Dominion Stores, Noranda, Macna, EN DIMINUTION: Albitol, Brantford, Montreal Power, Shawinigan, Canadian Pacific, Nickel, Int. Petroleum, Distillers, Int. Utilities, "B".

INDIC: Industries: 142.41 avance de 6.82; chemins de fer: 79.15 avance de 1.48; utilités: 38.20 avance de 0.64.

The Canadian

Tarif d'abonnement

Service à domicile, Montréal et banlieue: \$9 par année, avec rabais de \$1.50 pour paiement comptant.

Même service au mois: \$0.75.

Le Canada (hors Montréal et Grande-Bretagne): \$6 par année, \$1.50 pour paiement comptant.

Même service à l'étranger: \$0.50 par semaine, \$12 par année.

VOL. XXIX — No 89 Nuageux et chaud. Orages locaux. MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1931 Max: 58; Min: 80. PRIX: TROIS SOUS

EMILE GIROUX TROUVE COUPABLE DE PARJURE

Véracité houdiste

L'enquête parlementaire sur l'affaire de Beauharnois a remis sur le tapis les conditions de la concession de force hydraulique faite par le gouvernement de Québec à la Beauharnois Light, Heat & Power Company.

Par un arrêté du 23 juin 1928 modifié le 18 octobre 1929, le gouvernement a concédé à la compagnie, pour une période de cinquante-cinq années, une force approximative de 500,000 chevaux, moyennant un loyer annuel de \$20,000 pendant les cinq premières années et de \$50,000 ensuite, plus un droit régulier d'un dollar par cheval. Dans ce bail, révisible tous les dix ans, le gouvernement se réserve un droit de résiliation en cas d'exportation de l'énergie à l'étranger ou d'exploitation. Le loyer annuel est payable d'avance. Le droit de dérivation est de toute façon limité à 40,000 pieds cubes par seconde.

Le 5 décembre 1929, le gouvernement ajoute à cette première concession celle d'une dérivation de 13,000 pieds cubes par seconde portant sur le bras du Saint-Laurent dit Chenal Perdu, resserré entre la terre ferme et l'île de Salaberry. La puissance à exploiter est approximativement de 80,000 chevaux, et la concession sujette au droit régulier d'un dollar par cheval.

Les deux concessions réunies assurent donc à la province de Québec un revenu de \$20,000 par année durant la période d'aménagement et de \$630,000 ensuite. Au taux de 5% cette dernière somme représente l'intérêt d'un capital de \$12,600,000. Mais comme le canal, l'usine et autres ouvrages deviennent la propriété de la province au terme du bail, le revenu annuel de la province se trouve majoré de l'annuité requise pour amortir en cinquante-cinq années la somme de \$76,000,000 que l'aménagement coûtera. Après les calculs des ingénieurs. Et de ce chef la redevance de la compagnie est portée à un million par année, soit, à 5%, l'intérêt d'un capital de \$20,000,000.

Advenant l'utilisation de 1,800,000 chevaux, le revenu immédiat de la province serait de \$1,850,000 par année, avec majoration possible d'un demi-million à trois-quarts de million, selon le coût d'aménagement de la force au-delà du premier aménagement de \$80,000 cv. Un revenu de \$2,500,000 équivaldrait à 5% d'intérêt sur un capital de 50 millions.

Que ces chiffres soient sujets à de sensibles abattements si le rendement de l'usine ne répond pas aux calculs des ingénieurs, peu importe: ils n'en restent pas moins d'un ordre qui fait de la concession de Beauharnois une des plus fructueuses que le gouvernement de Québec ait jamais consenties.

Or, sait-on sous quel jour le cirque houdiste a représenté cette concession, dans sa récente tournée du Bas-Québec?

M. Thomas Maher, disait à la Rivière-du-Loup:

Le pouvoir (sic) a été cédé par le gouvernement libéral pour \$20,000, et il a été capitalisé à \$100,000,000.

(Compte-rendu du principal organe houdiste, le Journal, numéro du 27 juin, page 11, colonne 3.)

Cette dernière partie de l'affirmation ne vaut pas mieux que la première. A l'heure actuelle, l'entreprise est capitalisée en obligations seulement, dont on prévoit une émission de \$76,000,000. Les actions émises sont sans valeur nominale, n'ont par conséquent de valeur effective que celles que les spéculateurs leur attribuent au jeu de la Bourse. Mais quoi qu'il en soit de la capitalisation, il faut être un fieffé ignorant, ou un joli mufle, pour affirmer que Beauharnois a été concédé pour \$20,000.

M. Maher est ingénieur forestier, et jusqu'en 1929 il a, en cette qualité, fait des travaux importants pour le compte du gouvernement de Québec. Il est censé être un spécialiste des questions touchant l'administration du domaine de la Couronne, de fait, c'est lui que M. Houde a abandonné le traitement de ces questions au cours de sa tournée. Il est au surplus l'organisateur officiel des forces houdistes dans le district de Québec. Ses amis le désignent couramment comme le successeur de M. Mercier aux Terres et Forêts. Soutien du Journal qu'il fonda de société avec le courtier Boulianne, il n'a certainement pas été trahi par son organe, dont il s'est d'ailleurs pas rectifié le compte-rendu, manifestement conforme.

Les conditions de la concession de Beauharnois, avant d'être exposées par l'avocat de la province de Québec, M. Lucien Cannon, devant la commission Gardiner, avaient été résumées sur tous les points dans une brochure officielle déposée devant l'Assemblée législative à sa dernière session et intitulée: **Tableau indiquant les forces hydrauliques concédées par la Province de Québec du 31 octobre 1923 au 7 avril 1930.** Et le contenu de cette brochure, en ce qui a trait à la compagnie de Beauharnois, était d'ailleurs déjà connu de M. Maher, ou devait l'être. Enfin, il n'y a personne au Canada — si ce n'est peut-être M. Maher lui-même — qui ne sache que la propriété concédée à si haut prix par Québec avait été arrachée de haute lutte par celui-ci à Ottawa. Et qu'on juge, après cela, si le futur (très futur) ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Houde (atchoum!) avait une excuse quelconque pour mentir aussi impudemment ou se tromper aussi bêtement.

Et quand les fortes têtes de la Gang prennent de telles libertés avec les faits, rien d'étonnant que des aventuriers comme notre Bootlegger-sans-le-Savoir aient encore moins de respect pour la vérité.

Olivier ASSELIN

Le building des oiseaux

Un Américain, M. Edward W. Bok, est l'idée originale de faire élever à Mountain Lake, sur un terrain lui appartenant, le "building" des oiseaux. C'est un milieu d'un territoire immense, planté d'azalées, de chènes, de magnolia, de fougères, parsemé de jardins merveilleux que Le Notre aurait enviés. Il y a une tour haute de quelques mètres, dénommée la "Tour qui chante" et qu'on pourrait tout aussi bien appeler la "Tour de Babel" car

Choses du Temps

Qu'y a-t-il sous le chapeau?

Il ne manquait plus que ça! Camillien qui s'annoblit. En effet, il a momentanément délaissé ses pieds (Edouard Dubuque) pour s'élever l'esprit plus haut que sa hernie, plus haut que son dentier, plus haut que sa trogne, c'est-à-dire jusqu'à son crâne qui devient de plus en plus aride.

M. Houde a fait l'appoint d'un haut-de-forme gris qui lui donne l'allure d'un édifice. Il l'incline légèrement, ce qui donne l'impression d'une tour penchée. Imaginez une tour de Pise qui déambulerait dans nos rues garnies de vespasiennes...

Le haut-de-forme comporte une chambre d'air plus spacieuse que le feutre banal, ce qui devrait favoriser la croissance de la mèche luisante qui a résisté aux secousses mentales dans la boîte crânienne du maire a été ébranlée au cours d'une récente équipée politique dans l'est de la province.

Il est des gens à qui le smoking donne un air de garçon de table. Chez le chef boursoufflé de l'Opposition provinciale, on observera, en faisant une comparaison, que le haut-de-forme crée un personnage nouveau: un pitre.

M. Houde, on ne joue pas au Beau Brummel si facilement que ça. Le maire Jimmy Walker lance les modes, mais il a de la prestance. — Le MERLE.

57,000 réponses au questionnaire

Nous avons déjà parlé du questionnaire que l'Office des Statistiques agricoles du ministère provincial de l'Agriculture a fait répandre, par dizaines de milliers, dans nos campagnes, il y a quelque deux mois. Les réponses à ce questionnaire, nous l'avons dit, serviront à fonder sur des données aussi exactes que possible la statistique de nos cultures et de notre cheptel.

Il fait bon noter aujourd'hui que l'esprit des cultivateurs est de plus en plus ouvert à l'intérêt qu'ils ont de seconder les efforts du ministère de l'Agriculture dans cette direction. En effet, nous dit un communiqué du sous-ministre, M. J.-Antoine Grenier, 57,000 d'entre eux avaient déjà, en date du 15 juillet, répondu au questionnaire, ce qui est quasi le double de l'an dernier.

Et M. J.-Théo. Lamontagne, directeur de l'Office des Statistiques agricoles, se félicite de l'éveil de l'opinion dans nos campagnes, compare avec satisfaction les 57,000 réponses obtenues jusqu'ici avec les 31,200 de 1930 et les 8,700 de 1929. Le progrès est notable en effet.

"Mais," dit M. Lamontagne, "il reste encore des cultivateurs qui ont notre formule entre les mains et qui ne se sont pas encore soucés de nous la retourner avec les renseignements demandés. Ces retardataires, qui sont peut-être seulement des oublieux, voudraient bien faire un tout petit effort et nous expédier leur réponse par un prochain courrier, je suis convaincu que le nombre des réponses atteindrait bientôt les 60,000 au moins... Les cultivateurs qui ont répondu au questionnaire ont fait preuve d'un bel esprit de coopération avec le ministère de l'Agriculture en cette circonstance, et il est à espérer que 100,000 au moins répondront à notre appel, l'an prochain, et nous aideront ainsi à calculer avec le plus de précision possible la richesse agricole de la province de Québec."

Notons en attendant que l'homme des champs a moins de préventions qu'autrefois contre les chiffres et les statistiques. Signe des temps peut-être; résultat en partie, en tout cas, des efforts intelligents du ministère de l'Agriculture. — E. T.

La vraie question

Le parti libéral est au pouvoir dans la province de Québec depuis 35 ans.

En 1923, la population avait jugé bon d'élire 24 conservateurs qui ne voulaient rien conserver. Sur le nombre, il y avait cinq ou six hommes sincères; les autres valaient Camillien Houde. Le peuple s'en est aperçu, et dès l'élection suivante, il réduisit de moitié le nombre des oppositionnistes.

Qui niera que l'homme moyen en notre province soit supérieur à Houde en tout et pour tout? Quand les bleus clament que le gouvernement est depuis trop longtemps au pouvoir, cette affirmation implique une autre, à savoir que les citoyens de la province se sont fourvoyés pendant 35 ans. J'entends d'ici Asade

Le capital américain en Allemagne

M. Hoover n'a pas caché — et n'avait du reste pas à cacher — que, parmi les raisons de son intervention, figure la préoccupation de sauvegarder les capitaux considérables prêtés à l'Allemagne par des maisons américaines.

M. W. Morton Fullerton en donne dans *Figaro* la liste détaillée. Il est intéressant d'en donner au moins la nomenclature et le total pour chaque Société. Les chiffres indiqués sont en dollars; il faut donc les multiplier par 25 pour les exprimer en francs.

- Banque Morgan: 179,422,000.
- Equitable Trust: 25,703,000.
- Guaranty Trust: 18,359,500.
- Kuhn, Loeb & Co.: 29,065,000.
- Becker (Chicago): 1,600,000.
- Ames, Emerich: 7,295,000.
- Harris, Forbes: 142,148,500.
- Lee, Higginson: 58,027,000.
- Blythe, Witter: 4,135,500.
- Brown Bros & Co.: 31,021,000.
- E. H. Rollins: 12,815,500.
- J. et W. Seligman: 1,341,000.
- Speyer & Co.: 64,138,000.
- Blair: 14,018,500.
- J. J. Linman: 3,900,000.
- Chase Sec.: 20,000,000.
- A. G. Becker: 20,688,000.
- National City Bank: 286,561,000.
- Dillon, Read: 252,347,000.
- Halsey, Stuart: 1,189,000.
- Howe, Snow & Birtles: 12,287,500.
- W. A. Harriman: 9,930,000.
- Brokaw (Chicago): 1,919,000.
- Potter: 1,030,500.
- P. W. Chapman: 1,095,500.
- Lehman Bros: 2,200,000.
- Field, Glor: 16,472,500.

Dans ce total, qui dépasse largement les 20 milliards de francs dont on a parlé, ne figurent pas, remarque M. Morton Fullerton, "toute une catégorie de participations de banques américaines en Allemagne, soit au moyen d'achats d'importants paquets d'actions ordinaires et d'effets de commerce, soit par l'octroi de crédits à court terme."

(Le Journal des Débats)

Crier que c'est faux, et qu'il veut tout simplement dire que les libéraux ont trompé le peuple pendant 35 ans. C'est encore plus insultant pour nos concitoyens. S'il était vrai qu'ils se fussent trompés si longtemps, il faudrait désespérer de notre race. Mais les Canadiens-Français jugent bien les hommes, on en a la preuve à chaque élection provinciale.

Mais voici où nous voulons en venir: en retirant leur mandat à la plupart des députés conservateurs en 1927, le peuple a indiscutablement approuvé la conduite générale du parti libéral depuis qu'il est au pouvoir.

Par conséquent, la Gang houdiste-brayarde n'a pas cherché dans le tiroir aux vieilleries tout ce qu'elle peut trouver pour salir nos hommes de gouvernement. Elle n'a le droit de critiquer que ce qu'elle peut trouver d'imparfait dans les actes du gouvernement libéral depuis 1927. Le reste, le peuple l'a jugé et approuvé avec enthousiasme.

Si la Gang ne fait pas cela, l'électorat le fera pour elle. Et comme, ces dernières années, le parti libéral a accompli des œuvres qui font oublier les quelques petites erreurs qu'il a pu commettre, il est certain que la prochaine élection sera l'occasion d'un nouveau succès pour le gouvernement Taschereau.

Willie C.

Gros goujats

Le gouverneur général assistait mercredi au tournoi de la Police au stade Molson. M. Camillien Houde, en sa qualité de maire, y était aussi présent. De par ses fonctions, il était, semble-t-il, l'hôte du gouverneur général. Or, une heure avant la fin du tournoi, M. Camillien Houde a planté là le gouverneur général. Pour Camillien Houde, ce n'est pas grand-chose, un gouverneur... Même si cela le dérangeait, c'était le devoir de M. Houde de rester jusqu'à la fin avec le représentant du roi.

A la même affaire, seul Hector Dupuis, échevin de Papineau, portait grotesquement une canne. Ni lord Bessborough, ni M. Houde ne s'étaient embarrassés de cela. Mais M. Dupuis est un personnage plus éminent que ces deux hommes.

Le soir, au banquet de la Police, M. Aldéric Blain a fait une petite scène parce qu'il n'avait pas été placé à la table d'honneur. Et comme sa crise ne lui a pas rapporté, il a conclu qu'il n'y avait que des Rouges à la table d'honneur. Or, il n'y avait qu'un libéral authentique à notre connaissance: M. l'échevin Alfred Legault. Les autres ne sont peut-être pas des conservateurs, ils ne sont certainement pas des Rouges. Des Mathieu, des Demers, des Dupuis et des Savignac, je ne sache pas que le parti libéral en désire.

Il ressort de tout cela que la Gang, logiquement, est composée de gens qui ne savent pas vivre du tout. Alain VAUDREUIL.

Et la liberté de la presse?

Les journaux annonçaient récemment que la ville avait reçu 200 kiosques uniformes qu'elle louerait aux camelots pour la vente des journaux.

Sait-on que sous cette nouvelle apparence banale mijote toute une sauce politique dans laquelle les houdistes veulent se tremper les doigts? C'est du moins ce que nous laissons présumer certains renseignements que nous tenons de source digne de croyance.

N'est-il pas vrai, M. Bray, que vous avez déclaré que ce nouveau mode de distribution des journaux cachait le dessein de nuire au Canada et au Goglé?

En attendant que le président du Comité exécutif nous fournisse le renseignement que nous lui demandons, nous dévoilerons la manœuvre en autant que nous le permet l'information que nous possédons déjà.

Voici. La ville n'octroierait de permis pour la vente des journaux qu'aux camelots qui serviraient la cause houdiste en activant la dissémination des feuilles qui lui sont favorables, au détriment des journaux précités.

Une commission serait constituée au préalable: elle comporterait deux représentants des journaux de langue française, deux autres de ceux de langue anglaise et un représentant de l'Association des vendeurs de journaux, la quelle, prétend-on, est contrôlée par un magnat du journalisme anglais de Montréal notoirement intéressé au succès politique de M. Houde. On voit, par la composition prévue de cette commission, que le journalisme anti-houdiste se trouverait dans une assez délicate position.

Et voilà le truc! Si nous nous abusons, M. Bray voudra bien nous rassurer. — SPHINX.

L'opinion des autres

Bon choix à Trois-Rivières

A propos du candidat officiel du parti libéral à l'élection complémentaire du 10 août à Trois-Rivières, le *Soleil* de Québec dit:

Nul doute que M. Garripy sera pleinement à la hauteur de sa tâche. Parfaitement au courant de la politique du pays, tant dans l'Ouest, où il fut ministre dans un gouvernement provincial, que dans l'Est, où il exerce maintenant son activité et où il lutte pour son parti depuis des années. Intelligent, loyal et dévoué, il a su s'attirer la sympathie et l'amitié de tous ceux qui le connaissent, et il peut compter sur l'appui d'un grand nombre dans la lutte qu'il entreprendra bientôt.

Quel que soit le candidat que lui opposent les conservateurs, il l'emportera sûrement, non seulement par son mérite personnel, mais par le poids même de l'opinion publique soulevée contre le gouvernement d'incompétents et d'irréfléchis installés à Ottawa après une campagne où seul le bourrage des crânes et les cris de "beurre" et de "fromage" ont constitué les arguments conservateurs.

Impôt injuste pour Montréal

De la Patrie:

Il y a des chances que les Montréalais soient cette année défrayés du traitement injuste qu'ils ont souffert depuis nombre d'années du fait de l'application inégale de l'impôt sur le revenu aux services d'utilité publique. Quel que plusieurs de ces services, tramways, gaz et électricité, téléphones, soient chez nous sujets à cette contribution tandis qu'ils sont exempts dans d'autres parties du Dominion, c'est à Montréal le gaz et l'électricité qui sont frappés du plus lourd impôt. De ce chef la Montreal Light, Heat and Power, concessionnaire de ce service, a payé ou aura à payer pour l'année dernière approximativement un million de dollars, qu'elle recouvrera naturellement en répartissant la charge sur sa clientèle, en majorant d'autant ses factures d'éclairage, de gaz, de chauffage et de force motrice, pendant que Toronto et les autres villes d'Ontario — et il y a nombre de villes importantes en Ontario — ne sont pas atteints par cet impôt. Que soit corrigée cette inégalité, et la compagnie s'est formellement engagée à en attribuer tout le bénéfice aux consommateurs. Le tarif de l'électricité serait par conséquent réduit de 3 à 2.55 cents, ou, si la réduction était appliquée au gaz, le prix en serait abaissé de 1.05 que nous payons actuellement à 89 cents les mille pieds cubes.

Chômage et retour à la terre

A propos des moyens inefficaces auxquels on eut recours l'automne et l'hiver dernier pour pallier le chômage, l'Action catholique écrit:

Par ailleurs, si on a constaté que le régime de l'an dernier n'a pas donné de résultats permanents, on pourrait

LA SESSION FEDERALE

Un autre important article du budget que modifie l'hon. M. Bennett

Ses droits sur les périodiques sont totalement transformés. — On taxera l'annonce surtout. — Les derniers articles du budget franchissent l'étape du comité. — On aborde les crédits de M. Sauvé sans rien voter.

Ottawa, 17. (De notre correspondant.) Pour peu qu'il continue M. Bennett deviendra un organisme important: il tire une clef, la pousse, la tire de nouveau et la repousse, avec le résultat que ses improvisations font le désespoir des musiciens. Depuis qu'il a prononcé son discours du budget il est revenu sur plusieurs de ses déclarations. Ne tenons compte que de celle qu'il a biffée hier parce que l'opposition l'avait attaqué personnellement. Il s'agissait des changements apportés à la loi de l'impôt sur le revenu.

Aujourd'hui il a modifié encore les droits qu'il avait imposés sur les magazines importés. On dirait que dans sa hâte M. Bennett, agissant comme ministre des finances, n'avait pas suffisamment réfléchi les règlements qu'il imposait. Etait-ce de la pitié ou pas?

Le premier ministre, le 1er juin dernier, avait dit dans son discours du budget qu'il imposerait un droit de 15 sous la livre sur les magazines importés. A la suite des représentations qu'on lui a faites, il a changé sa décision.

Maintenant les droits sur les magazines importés varieront d'après la proportion d'annonces qu'ils contiendront. Sur les magazines qui contiendront moins de 20 p.c. d'annonces, le gouvernement n'impose aucun droit de douane. Ils entreront au pays en franchise. Sur les périodiques contenant de 20 à 30 p.c. d'annonces le droit sera de deux sous la copie. Sur ceux qui contiendront plus de 30 p.c. d'annonces le droit sera de 5 sous la copie.

Voilà un changement d'avis assez important pour un ministre des finances qui prétendait lors de son discours du budget présenter des mesures pour le plus grand bien du Canada. A ce moment il est permis de penser que M. Bennett ignorait l'effet probable de ses décisions.

Le chef de l'opposition s'est justement élevé contre les droits sur les périodiques. La pensée, dit-il, est

effrayante, dans un de ces petits hôtels où naguère tous les Anglais, dès qu'ils possédaient l'aisance, aimaient à séjourner, non pas d'un splendide, mais d'un médiocre isolement, c'est une évocation de l'ancien décor intime, où chaque souvenir d'objet a repris sa place et où les meubles sont disposés comme autrefois. Il y a le salon de famille, la salle à manger: le couvert est dressé, le surtout est chargé de fruits — de fruits de théâtre, mais, en ce temps-là, même quand on recevait tout de bon, ce-est que les fruits qui servaient à l'ornement de la table pouvaient aussi servir à autre chose? Il y a la chambre à coucher, il y a même la cuisine, tenue comme l'étaient les cuisines, quand les maîtresses de maison les honoraient à l'occasion de leurs visites.

Je n'ose croire que la reine Victoria ait posé jamais la simplicité à ce point. Cependant, comme Maria-Antoinette jouait à la bergère, elle jouait volontiers à la maîtresse de maison; mais, pour elle, ce n'était pas un jeu. Cette demeure confortable et sans luxe, qui pourrait être celle de tous les Anglais de bonne condition, est bien la sienne, si l'on en juge par le nombre des objets exposés qui lui ont appartenu, et dont plusieurs ont été prêtés pour la circonstance par la reine Mary: coussins de tapisserie, écrans au petit point, œuvres de mains augustes, jouets des enfants royaux, jusqu'à une énorme boîte à musique. Hélas! ou est le temps que seuls les petits princes pouvaient avoir des boîtes à musique de cette taille et de ce prix, et que rien ne troublait encore la simplicité de la famille dans les classes moyennes?

Allons! j'ai tardé autant que j'ai pu, mais le "moment est venu de l'avouer: tous ces meubles sont d'une laideur extrême, invraisemblable. Les chaises surtout sont difformes, trop larges des épaules, trop étroites du siège; le bois en est fouillé avec une sorte de rage, et rien ne fait un effet si douloureux qu'une dentelle d'acajou. Mais voici la grande leçon de cette petite exposition bizarre: ces choses, qui ne sont pas choses de beauté, sont des reliques, et personne ici n'oserait en sourire, même le plus respectueux d'un monde. Quel dommage qu'en France nous ne soyons pas capables de cette pitié! Nous ne l'avons jamais été. Quand le prince charmant réveille la belle au bois, il pense à remarquer qu'elle est accablée comme une mère-grand. Belle, méfiez-vous d'un prince qui a tant de présence d'esprit.

Abel HERMANT, de l'Académie française.

(Figaro)

Billet du matin

LAIDEURS TOUCHANTES D'AUTREFOIS

Durant la saison de Londres, la liste des expositions tient dans les journaux presque autant de place que celle des spectacles. Quand on ne fait que passer, il faut choisir: j'ai choisi la plus modeste. Je me suis laissé tenter par une affiche discrète, de dimensions petites, blanche et bleu-pâle comme une Wedgwood.

On y voit ce que jadis nos saintes mères appelaient une vraie jeune fille, et qu'elles opposaient, présentant la vie future, au type de la jeune fille élevée à l'américaine. Cette ingénue regarde bien en face le flâneur qui regarde l'affiche, et l'invite, en toute innocence, à venir lui faire une petite visite, chez elle, 23 A Bruton street: c'est bien le cas de le dire, honni soit qui mal y pense.

Elle a naturellement les cheveux longs, coiffés avec décence, mais sans recherche, et une rose blanche au-dessus de chaque oreille. Son pur visage, plus frais que joli, est encadré par un grand chapeau en forme de capeline: une pèlerine à l'ancienne mode — est croisée sur ses épaules un peu frêles, mais laisse entrevoir, au devin, une corselette... également à l'ancienne mode et la grâce surannée d'une taille fine.

"Je suis, nous déclare cette aimable personne (ni plus ni moins que si elle figurait dans une revue), je suis l'Exposition Victorienne, 1857-1851."

En France, on n'aurait pas manqué d'appeler cette exposition — en anglais: le home pendant la première période du règne de Victoria. C'est, en

peut-être en adopter un autre cette année. On constate, par exemple, qu'il y a un courant de retour à la terre de commencement. Ceux qui s'en vont s'installer sur la terre sont des gens que l'on a rayés à peu près définitivement de la liste des chômeurs. Nous ne les aurons pas l'an prochain dans les villes, car ils seront occupés à se tailler un domaine.

Pourquoi, alors, ne consacrerait-on pas une bonne partie des secours que l'on veut donner en travail aussi pratique que celui que nous venons de nommer: l'établissement sur la terre. Nous disons une bonne partie, car tous les chômeurs ne peuvent pas être des candidats au détachement ou à la culture du sol; mais il est une chose certaine, c'est qu'on aura d'autant plus sûrement nettoyé le marché du travail qu'on aura ainsi dirigé plus de gens vers la terre.

Si on adopte le moyen de l'an dernier pour combattre le chômage, on arrivera au même résultat, et il est probable que l'année prochaine, il faudra encore voter des millions.

Le cinéma

Au Princess

Le film attendu depuis si longtemps au Princess, "Kiki", sera à l'affiche à partir d'aujourd'hui. C'est le meilleur film dans lequel ait paru le prodigieux artiste. "Kiki" est un chef-d'œuvre cinématographique; c'est la plus délicieuse pièce humoristique que l'on puisse imaginer. Mary Pickford s'y révèle un maître dans l'art de faire sourire les gens. "Kiki", c'est l'épouse de Douglas Fairbanks elle-même. Elle personnifie une petite chanteuse en amour avec son gérant. Ce dernier, Ronald Denny, est divorcé et sa femme joue dans la même revue. La rivalité de ces deux femmes qui se disputent l'amour du gérant est une source de situations d'un comique achevé. Mary Pickford, pour ce film, s'est choisie un entourage digne d'elle. Qu'on en juge par les noms de "Kiki": Penny, Margaret Livingston, Joseph Cawthorn, et d'autres un peu moins connus, mais d'un brillant avenir. (Communiqué)

Au Cinéma de Paris

Une grande attraction est à l'affiche du Cinéma de Paris: "Fra Diavolo", film parlé français de Mario Bonnard d'après le livret d'opéra de Scribe, avec le ténor Tito Patena, de l'Opéra de Paris. Ce film est présenté par Marcel Vandal et Charles Delac qui nous ont déjà présentés de nombreuses productions comme "Quatre de l'infanterie" et "David Golder".

"Fra Diavolo" est en quelque sorte la réplique française à "The Rogue Song" (le chant du Bandit). L'action se passe vers la fin du dix-huitième siècle, au royaume de Naples. Scribe, qui demeure un des maîtres du livret d'opéra, en a fait un des beaux rayons de sa gloire profitable. C'est en 1830 qu'il faisait jouer, avec la musique d'Auber, son "Fra Diavolo". Les airs en devaient rester pendant tout le XIXe siècle, et en faire un des grands opéras comiques du temps.

Avec le grand ténor Tito Patena, avec le comique Armand Bernard, l'interprétation réunit Madeleine Breuille, excellente artiste sympathique et vraie, Pierre Magnier, Jacques Varennes, Alex. Benad, Jean d'Yd et Germaine Kerjean. (Communiqué)

Au Saint-Denis

Comme première moitié d'un grand programme double, le Saint-Denis présente, à partir d'aujourd'hui, "Le Procureur Hallers", une grande production parlée française des Etablissements Albator. Le procureur Hallers est la mystérieuse histoire d'un magistrat austère dont un phénomène de débilement fait, la nuit, une dangereuse canaille.

En plus, le Saint-Denis présentera le combat Stribling-Schmelling pour le championnat du monde, au grand complet, rond par rond. D'excellents sujets courts compléteront le programme. (Communiqué)

La vie ouvrière

Syndicats catholiques

Assemblées
Ce soir, aucune assemblée syndicale; lundi, plombiers, pressiers et terrassiers-manoeuvres.

Unions Internationales

Assemblées
Charpentiers - menuisiers, 1270, 4435 rue Saint-Laurent.

Mondanités

— Le dentiste et Madame Louis Franchère de la rue St-Denis partent aujourd'hui pour un séjour de quelques semaines au lac Memphrémagog.

— Lord Shaughnessy s'embarque aujourd'hui à bord de l'Empress of Britain pour un voyage de deux mois en Europe. Lady Shaughnessy accompagnée de ses filles partira avec elle pour St-André-sur-mer.

— Le Brigadier-General R. Brunel, de Paris, quitte le Canada aujourd'hui après avoir passé quelques semaines à Montréal.

— M. Edouard Carleton se rendra à Québec, lundi.

— Mme Fred A. Lallemant accompagnée de son fils, M. Jean Lallemant, passera deux mois au lac Placid.

— Mme Albert Tétrault, et ses enfants sont partis hier soir pour St-Irène des bords pour quelques semaines.

— Mme E. Gauthier est à Notre-Dame du Portage, l'invitée de sa mère Mme J.-P. Landry.

— Lady Forget, actuellement à St-Irène pour l'été a reçu à déjeuner dernièrement.

— Le Dr et Mme Paul E. Bousquet et leurs enfants sont à Pointe-au-Pic pour quelques temps.

— Mme Gustave Rainville a passé quelques jours à la Malbaie.

— M. et Mme Ed. Desaulniers passent quelques jours à Pointe-au-Pic.

— Mme Tancredi Bienvenu et Mme Jos. Simard passeront le mois d'août à Pointe-au-Pic.

— Mlle Grace Lozier fille de M. et Mme John B. Lozier, d'Oradell, a épousé M. L. Maurice Taschereau, fils de lady Taschereau, d'Ottawa. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à New-York, dernièrement.

— Mme Clarence Cloutier recevait à l'heure du thé mercredi en l'honneur de Mlle Rose Cloutier dont le mariage avec M. Douglas Bushell a été béni ce matin.

— Mlle Corrine Vaillancourt part ce matin à bord de l'Empress of Britain pour un voyage de quelques mois en Europe.

— M. et Mme J. Cardinal, Mlle Cardinal et Mlle Françoise Limoges sont à Tadoussac pour quelques semaines.

— Mme Henri Plessis-Bélair, de Ste-Agathe, Mme George Decarie, de Montréal et Mlle Thérèse et Carmelle Plessis-Bélair, de Saint-Eustache sont parties pour Old Orchard, où elles passeront quelques semaines.

— Mlle Irène Caron, de Régina est actuellement à Montréal.

— Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur accompagné du Lieutenant-Col. D. P. Pineau, A.D.C., est revenu de Joliette.

— M. Armand Lavergne est de retour d'Ottawa après une absence de plusieurs semaines.

— Mme G. H. Bridge, du Château St-Louis, est l'invitée de M. et Mme Walter Clarke au lac St-Joseph.

— Le juge et Mme Arthur Cannon et leurs enfants ont passé quelque temps à la Malbaie.

— Le Lieutenant-Col et Mme C. Pages ont passé la fin de semaine au Manoir Richelieu.

— Mlle Jules Livernois et Mlle Clara Dufresne qui passent l'été à la Malbaie sont allées à Chicoutimi dernièrement.

— Le Lieutenant-Col et Mme Jack Sharples ont passé quelques jours à la Malbaie.

— L'honorable juge Wells est parti pour Moncton, il passera quelques semaines à cet endroit.

— Mlle Juliette Gauthier, de New-York est à Ottawa, l'invitée de M. et Mme Louis Gauthier.

— Mme Georges Mercure est partie ces jours derniers pour Portneuf, où elle habitera jusqu'à la fin d'août.

— Mlle Bray est revenue de l'île du Prince-Edouard.

— The intime mardi après-midi chez Mlle Low en l'honneur de Mlle Hilda Pocok, de Londres, leur invitée.

mand Beauchêne, Beauveille, Hôtel d'Alvares; Mme J. A. A. Brodeur, Montréal, Hôtel Palace; M. et Mme Jean Bruchési, Montréal; M. et Mme Emilie de Carignan, Trois-Rivières; Mlle Madisson; M. l'abbé Fred G. Connelly, St-John; M. et Mme Fr. Coulonval, Québec, Hôtel Moderne; M. L. J. F. Decary, Hôtel Paris-Centre; abbé J. Emerie Dolan, St-John; M. et Mme Victor Doré, Montréal; Hôtel Palace; Mlle Annette, Emilienne Doré, Montréal, Hôtel Palace; Mlle Marie Desjardins, Montréal, Hôtel Palace; M. le Juge Fabre-Surveyer, Montréal, Hôtel Palace; M. Jules Frankel, Montréal, Hôtel Palace; M. J. F. Foster, Montréal, Hôtel Palace; M. et Mme V. Evan Gray, Toronto, Hôtel Continental; M. et Mme D. A. Gervais, Montréal, Hôtel Bellevue; Dr et Mme de Haultre, Ottawa, Prince Albert 1er; Mlle Marjorie Harwood, Toronto; M. J. A. Jacques et sa famille, Montréal, St-James et Albany; Dr Lorenzo Jutra, Montréal, Hôtel d'Alger; Mme J. L. Lamy, Ottawa, Hôtel Brighton; Mlle Gisèle Luppian, Montréal; M. Meredith-Jones, Winnipeg, Maison Canadienne; M. Howe, Martyn, Ottawa, Hôtel Dugan; Mlle Fleurière, Phœbus, Montréal, Hôtel Madrid; Dr et Mme Gérard Plamondon, Montréal, Hôtel Lenox; M. Marion Ross, Oshawa; M. et Mme Jean Senes, Montréal, Grand Hôtel; M. et Mme Alphonse Seguin, Saint-Hyacinthe; Mlle Vera Tipping, Vancouver; M. Gérard Tremblay, Montréal, Hôtel Commodore; Mme G. Tremblay, Montréal, Hôtel Rond Point des Champs-Élysées; M. R. Urquhart, Curtis, Toronto; Dr et Mme R. E. Valin, Ottawa, Hôtel Brighton; Mlle Lucette Valin, Ottawa, Hôtel Brighton; Mme Robert Wilson, Toronto, Hôtel Lutetia.

Au Parc Dominion

La saison des pique-niques bat son plein au Parc Dominion. On voit en effet depuis quelque temps des groupes de familles qui, dès une heure de l'après-midi, envahissent le populaire lieu d'amusement de Montréal avec la traditionnelle panier au lunch. Le fait est que le Parc Dominion est bien toujours l'endroit idéal pour faire la dinette au grand air sous les frais ombrages du parc où l'on trouve tables et bancs pour s'installer confortablement. Sans compter que l'air pur, qui monte du fleuve, donne à l'appétit un bien-être et, fillette, dans l'intérêt de la santé de leurs enfants, les mères ont depuis longtemps compris que le Parc Dominion, offre des avantages inépuisables ailleurs. D'autant plus que le prix d'admission aux matinales de semaine, n'est que de 10 sous "et cinq sous pour les enfants".

Au Parc Belmont

Cédant aux instances d'un grand nombre d'habitants, la direction du Parc Belmont a continué pour une autre semaine l'engagement des Pour Dwell. Il s'agit d'un restaurant d'été, où les volailles et les légumes d'équilibre retiennent la respiration de tous les spectateurs. Une femme tient entre ses dents un trapeze sur lequel se balance un de ses camarades; un autre acrobate par les talons seulement, se balance dans le vide lorsque son trapeze semble échapper à celui qui le tient et l'on croit une cascade sur le sol 100 pieds au dessous. Par ces jours de chaleur, les pique-niques de famille se dirigent nombreux vers le Parc Belmont où l'on peut se baigner, se promener sur l'eau et profiter d'une foule d'amusements sains et honnêtes.

(Communiqué.)

Sauterie au club du lac des Quatorze-illes

Le Club du lac des Quatorze-illes, l'un des endroits les plus pittoresques du nord laurentien, a tenu récemment sa réunion annuelle à laquelle un grand nombre de membres, accompagnés de leurs épouses, de leurs familles et de plusieurs amis assistaient. Le lac des Quatorze-illes est à proximité de la métropole et l'on s'y rend facilement. Dans quelque temps, l'accès sera facilité plus encore grâce à la promesse de la municipalité de St-Hyppolite et du gouvernement provincial d'aider à la construction d'une route conduisant directement au "petit village" formé par les demeures des membres du Club.

M. A. Brodeur, marchand-tailleur de Montréal, le dévoué président a parlé des progrès accomplis, de la construction d'une chapelle d'abord et d'une maison d'amusement ensuite où les familles peuvent se rencontrer et se divertir sagement. M. Arthur Michaud est président du comité d'amusement.

Ce soir, il y aura au Club une sauterie aux sons de la musique d'un orchestre retenu pour la circonstance. Tous les membres et leurs familles sont invités.

La radio

C. K. A. C., Montréal

Samedi, 18

Avant-midi — 8 h. à 9 h.: L'heure du déjeuner de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 10 h.: "Bonjour Madame" et "Fournier de Bellevue" — 10 h. à 10 h. 30: Mélodies populaires — 10 h. 30 à 10 h. 45: Ouverture de la bourse — 10 h. 45 à 11 h.: Chants — 11 h.: Heure Bulova — 11 h. à 11 h. 30: Poèmes symphoniques — 11 h. 30 à 11 h. 45: Trio de la "Presse" — 11 h. 45 à 12 h.: Les Ambassadeurs Sapho.

Après-midi — 12 h. à 12 h. 15: Trio de la "Presse" — 12 h. 15 à 12 h. 30: Orange Montréal — 12 h. 30 à 12 h. 45: Cotes de la Bourse de Montréal et de New-York — 12 h. 45 à 1 h. 15: Récital d'orgue du Dr Herbert Sanders — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h. 15: Orchestre de concert Rex Battle — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la bourse — 2 h. 45 à 3 h.: Nouvelles du samedi, cote de la bourse et température — 3 h. à 3 h. 45: Programme à annoncer — 3 h. 45 à 4 h.: Willie Eckstein, pianiste, gratieuseté de "Teaberry" Cheung Gum", Sherbrooke — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15 à 12 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 45 à 1 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. à 1 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. à 2 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 45 à 3 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. à 3 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 15 à 3 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 45 à 4 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15 à 12 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 45 à 1 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. à 1 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. à 2 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 45 à 3 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. à 3 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 15 à 3 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 45 à 4 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15 à 12 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 45 à 1 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. à 1 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. à 2 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 45 à 3 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. à 3 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 15 à 3 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 45 à 4 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15 à 12 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 45 à 1 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. à 1 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. à 2 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 45 à 3 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. à 3 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 15 à 3 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 45 à 4 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15 à 12 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 45 à 1 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. à 1 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. à 2 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 45 à 3 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. à 3 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 15 à 3 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 45 à 4 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15 à 12 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 45 à 1 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. à 1 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 15 à 1 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 1 h. 45 à 2 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. à 2 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 15 à 2 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 2 h. 45 à 3 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. à 3 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 15 à 3 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 3 h. 45 à 4 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. à 4 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 15 à 4 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 4 h. 45 à 5 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. à 5 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 15 à 5 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 5 h. 45 à 6 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. à 6 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 15 à 6 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 6 h. 45 à 7 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. à 7 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 15 à 7 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 7 h. 45 à 8 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. à 8 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 15 à 8 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 8 h. 45 à 9 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. à 9 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 15 à 9 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 9 h. 45 à 10 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. à 10 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 15 à 10 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 10 h. 45 à 11 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. à 11 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 15 à 11 h. 45: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 11 h. 45 à 12 h.: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. à 12 h. 15: Orchestre de la Sherriff's Marmelade — 12 h. 15

L'hon. juge Fitzpatrick trouve Emile Giroux coupable de parjure

Appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des liqueurs, Giroux avait porté fausement de graves accusations contre le major Braun-Langelier.

18 mois de prison

(Spécial au "Canada")

Québec, 17. — L'hon. juge Arthur Fitzpatrick a rendu un important jugement, hier, dans la cause du Roi contre Emile Giroux. Ce dernier était accusé de parjure. Cette accusation avait été portée contre lui par le major Braun-Langelier, à la suite d'un témoignage rendu par Giroux en cour des Sessions de la Paix, et au cours duquel il avait lancé une grave affirmation contre M. Langelier. Giroux est déclaré coupable de parjure. Aussitôt après avoir rendu ce jugement, hier midi, le juge Fitzpatrick a prononcé contre lui une sentence de 18 mois de prison.

Ce jugement était attendu avec une vive anxiété. La cause, en effet, avait été suivie avec intérêt, depuis la déclaration faite par l'accusé jusqu'à la fin du procès. Hier avant-midi, un très grand nombre de personnes étaient en cour pour en connaître le résultat. Le jugement du juge Fitzpatrick est très élaboré, et le président du tribunal déclarait lui-même au début de ses remarques: "J'ai donné toute la latitude voulue à la couronne et à la défense en cette cause. J'ai étudié avec le plus grand soin la preuve volumineuse qui a été faite au procès et j'ai examiné toutes les questions de droit qui ont été soulevées".

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

Le tribunal rappelle d'abord les faits antérieurs au procès; le 27 février dernier, Emile Giroux était appelé comme témoin de la Couronne dans une cause de la Commission des Liqueurs contre Azarie Pius. Au cours de son témoignage, il déclara, sans être interrogé sur ce point, que dans la semaine précédente l'élection du 28 juillet 1930, il avait livré une charge de boisson au Club de Réformation, que M. Braun-Langelier en avait connaissance, et que celui-ci, malgré qu'il soit secrétaire du service de surveillance de la Commission des Liqueurs, ne l'avait pas le moins du monde inquiété. Le lendemain, une accusation de parjure était portée contre lui. Giroux subit son enquête préliminaire au mois de mars; il fut renvoyé aux Assises pour y subir son procès. Au mois d'avril, il demanda un procès expéditif en Cour des Sessions de la Paix, ce qui lui fut accordé. Ce procès s'est instruit à la fin du mois de juin. La Couronne était représentée par M. Valmore Blen-

La Grande Misère des fermiers de l'Ouest

La situation est intolérable et les agriculteurs sont écrasés de dettes et de taxes

Winnipeg, 17. (P.C.) — Au cours d'une réunion des membres de l'exécutif du comité des fermiers-unis, les officiers ont déclaré que les conditions actuelles des agriculteurs du Manitoba sont devenues intolérables et que plus de 70 p.c. des propriétaires restent dans l'impossibilité de faire face à leurs dettes provenant des frais d'exploitation de leur terres. Plus de la moitié des agriculteurs devront emprunter pour pouvoir payer leurs taxes de cette année. La déclaration faite indique que les fermiers du Manitoba ont dû vendre leurs produits à perte, et ils paient trop cher pour les objets qu'ils sont obligés d'acheter. Une très grande partie des taxes de l'année dernière restent impayées, et les conditions générales dans les districts ruraux sont devenues intolérables. Beaucoup de fermiers ne peuvent même pas payer la main-d'œuvre dont ils auraient besoin et d'autres ne sauraient nourrir leurs employés. Près de quatre-vingt-dix pour cent des prêts hypothécaires agricoles arriveront à échéance à l'automne et seront en retard, car les conditions actuelles ne permettent pas de prévoir de quelles façons les fermiers pourront les payer. Cela placera les agriculteurs dans la catégorie des débiteurs douteux. Les membres exécutifs du comité déclarent que les fermiers sont obligés de payer entre 7 et 12 pour cent d'intérêt sur les découvertes et les passifs et comptes flottants. Sur les passifs fixes, l'intérêt s'élève entre 6 et 9 pour cent.

Des foyers, des constructions, qui représentent des années de labeur et de peines et dans la plupart des cas le total des capitaux disponibles et des économies, sont écrasés d'hypothèques et de dettes.

C'est sur cette note sombre que se termine la déclaration des membres exécutifs.

Regina, Sask., 17. — P.C. — Le remboursement des dettes du cartel canadien du blé sera opéré à même les revenus provenant des trois systèmes d'élevateurs provinciaux.

Les éleveurs à grain des provinces de l'Ouest continueront de fonctionner au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta comme propriétaires des cartels provinciaux.

L'annonce d'une politique de ventes par options avec bas paiement initial est attendue de la Saskatchewan et de l'Alberta prochainement. Le Manitoba a déjà adopté pareille politique.

La création d'une corporation interprovinciale de ventes est laissée entre les mains du comité formé de représentants des gouvernements et des producteurs provinciaux de l'Ouest.

Tels sont en résumé les quatre points principaux résolus à la conférence des premiers ministres des provinces de l'Ouest qui viennent de terminer une conférence de deux jours pour trouver le moyen d'aider les fermiers et de vendre la récolte de 1931.

Si jeunesse savait... Londres, 17. (P.A.) — "Si j'étais jeune homme et que j'aurais à refaire ma vie, j'émigrerais au Canada" a déclaré aujourd'hui l'honorable Stanley Baldwin, chef du parti conservateur, au cours d'un discours à Hull. Parlant de la question du chômage, il exprime l'espoir que les industries canadiennes offrent à l'ouvrier un foyer tout aussi convenable que le nôtre même préférable à celui que le peuple en général avait pu maintenir en Angleterre.

Traité de la question du fisc qui, dit-il, sera amendé prochainement en Grande-Bretagne. M. Baldwin émit l'opinion que la bonne conduite des affaires en général exigeait la création d'une commission permanente du tarif, échappant à toute influence politique, et dont les recommandations auraient force de loi après avoir reçu l'assentiment du parlement.

La pluie et la grêle causent des dommages considérables Woodstock, Ont., 17. P.C. — La pluie, la grêle et un fort vent ont causé des dégâts considérables dans le canton de West Zorra, ce matin. L'orage qui paraissait particulièrement violent dans les environs du village de Embro, a été de courte durée, et a détruit nombre de champs de céréales, ainsi que de nombreux arbres fruitiers dans les vergers; on rapporte même que plusieurs silos et constructions ont été démolies. Pendant plusieurs heures les routes furent fermées à la circulation à cause des arbres nombreux qui y gisaient et dans bien des cas on dut avoir recours au tracteur. La transmission du pouvoir électrique et le service de téléphone furent suspendus pendant des périodes indéfinies. Un second orage qui éclata peu avant midi n'a guère aidé les choses.

Vingt-trois nouveaux notaires Québec, 17. — P.C. — Vingt-trois candidats ont subi avec succès les examens de la Chambre des Notaires; ce sont MM. Clarence Tapis, Max Sarmes, Hector Crête, Sylva Tétréau, J. Philippe Boileau, Eusèbe Gauthier, Jean-Marie Guertin, Médard Leduc, J. Théophile Legault, Fridolin Meunier, Maurice Beauchesne, Lawrence Lands, Pierre Archambault, Thomas Louis Gauthier, Roland Poupard, Nathan Fish, Roland Côté, Florian Côté, Lucien Bédard, Armand Lortie, Joseph J. Girard, Réginald Lapalme et Léopold Boulianne.

Il ne fait pas bon jouer avec un fusil Cornwall, Ont., 17. — P.C. — Margaret Rupert, 17 ans, est décédée aujourd'hui des suites de blessures occasionnées par une balle reçue samedi dans la région du cœur. Ne sachant pas qu'il était chargé, Harold Steele, de Newington, pointa un fusil sur la jeune fille et pressa la gâchette. Une enquête sera ouverte lundi.

Desastreux incendie à Rivière Bleue Rivière Bleue, 17. — Un violent incendie allumé par une fournaise surchauffée dans l'établissement d'Arène Gagnon, ici, hier, a complètement détruit une manufacture de porcelaine et chassia, un magasin de quincaillerie, des granges et un garage pour se communiquer ensuite aux demeures de Charles Hubert et des Miles Paradis. Ces deux maisons ont aussi été rasées avant que l'incendie n'ait pu être contrôlé. Les pertes totales sont de plus de \$20,000. Rivière Bleue est dans le comté de Temiscouata.

Cornwall bat Toronto Cornwall, Ontario, 17 juillet. (P.C.) — L'équipe du club de Cornwall a défait ici ce soir celle du club de Toronto, la première de la ligue professionnelle, par un score de 7 à 4. Les locaux donnent ainsi une chance aux Maroons de Montréal et aux Canadiens de supplanter le Toronto.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Six Canadiens dans la finale du Prix du Roi

Regan a remporté la première phase, Emslie, faillit décrocher la seconde. — Un tireur de Rosemont

Bisley, 17. — P.C. — Les espoirs du Canada dans la dispute du Prix du Roi se fondent sur six francs-tireurs, les seuls qui aient réussi à atteindre la grande finale de demain. Les "Cent du Roi", comme on a convenu d'appeler les seuls finalistes du tournoi, après les phases qui se sont déroulées depuis mercredi, vont entrer dans la plus dure contestation de la série.

Le Canada se trouve merveilleusement représenté dans la finale de demain, bien qu'il ait toujours eu depuis trois ans, plus de six tireurs dans les dernières épreuves. Le major Emslie, de Toronto, est en tête de l'équipe canadienne avec 143 points, deux points seulement derrière le meilleur concurrent. Le quartier-maître-sergent, Moore, de St-Jean, s'est accumulé 141 points; c'est un brillant jeune tireur qui entre dans la finale des son premier voyage à Bisley. Le capitaine Steele, de Guelph, Ontario, possède à son actif 140 points, de même que le sergent Foam, de Rosemont, à Montréal. Le major Richardson, de Victoria, entre dans la finale avec 139 points, tandis que le lieutenant Desmond Burke, qui a remporté le Prix du Roi, en 1924, à l'âge de 19 ans, avec 137 points, vient en queue de la liste canadienne; c'est la sixième fois que Burke entre en finale dans les tournois de la C.R.A.

Dans la seconde phase du tournoi du Prix du Roi, qui s'est passée aujourd'hui, Emslie, de Toronto, est arrivé bon second, tandis que le gagnant de la Médaille de Bronze, le capitaine Regan manquant par un point le droit de prendre part à la finale de demain.

La seule victoire canadienne jusqu'à cette celle de Regan, qui a décroché le plus fort total dans la première phase du tournoi du Prix du Roi, pour s'emparer de la Médaille de Bronze. La finale de demain est la dernière chance de la grande victoire des Canadiens.

Le sergent Dogan devrait arriver bon premier et Burke, second dans le grand total des points des tireurs de première force, tandis que dans le "Free-for-all", Burke devrait être en tête, avec Regan en second.

Endres et Magyar veulent revenir à New-York en avion Ils ont reçu des offres d'un financier américain. — Les cent habits du capitaine Magyar

Budapest, Hongrie, 17. — P.A. — Frais et dispos après les fatigues d'une envolée transatlantique, les capitaines Alexandru Magyar et Georges Endres avisent des moyens de retourner à New-York à bord de leur monoplane, la "Justice pour la Hongrie".

Le capitaine Endres a reçu de New-York des offres de financement entier et sans conditions, mais il n'a pas voulu révéler les noms des bailleurs de fonds. Tout le jour, des foules de curieux précédées d'orchestres de romani-chiens ont défilé autour du "Justice" pour la Hongrie, qui est arrivé ici hier soir, de Blackie, à 14 milles de Budapest, après une envolée sans arrêt de 3,225 milles.

Le ministre de la guerre, M. Gombos, les a informés qu'ils recevront, à la grande réception civique de lundi, la plus grande récompense militaire de Hongrie, la médaille du service. Le régent de Hongrie les a accompagnés à leur avion.

Le capitaine Magyar ayant demandé des habits de rechange, plus de cent habits lui furent offerts en-dehors d'une heure.

Le Gouvernement ontarien et les sans-travail Toronto, 17. P.C. — "Il ne s'agit pas ici de description", a déclaré le premier ministre Henry Norman tout effort de la part du Gouvernement de forcer les ouvriers à se joindre aux associations ouvrières qui seront mises au travail dans le nord de l'Ontario. M. Henry prévoit que les recrues seront nombreuses, mais il n'était naturellement pas en mesure d'évaluer le nombre de célibataires ou de chômeurs de passage qui prendrait avantage de la mesure.

La route Ottawa-Pembroke, qui doit faire partie de la route Trans-Canada et sur laquelle une armée de sans-travail doit être mise à l'ouvrage est au nombre des routes provinciales; elle est de plus de 100 milles de longueur, mais 60 milles ont déjà été pavés.

Desastreux incendie à Rivière Bleue Rivière Bleue, 17. — Un violent incendie allumé par une fournaise surchauffée dans l'établissement d'Arène Gagnon, ici, hier, a complètement détruit une manufacture de porcelaine et chassia, un magasin de quincaillerie, des granges et un garage pour se communiquer ensuite aux demeures de Charles Hubert et des Miles Paradis. Ces deux maisons ont aussi été rasées avant que l'incendie n'ait pu être contrôlé. Les pertes totales sont de plus de \$20,000. Rivière Bleue est dans le comté de Temiscouata.

Cornwall bat Toronto Cornwall, Ontario, 17 juillet. (P.C.) — L'équipe du club de Cornwall a défait ici ce soir celle du club de Toronto, la première de la ligue professionnelle, par un score de 7 à 4. Les locaux donnent ainsi une chance aux Maroons de Montréal et aux Canadiens de supplanter le Toronto.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

Un incendie à Rouyn Rouyn, 17. (P.C.) — La grande diligence de la brigade du feu de Rouyn et l'efficacité de son travail a épargné à cette ville une explosion de gazoline mit le feu à un salon de coiffure situé dans le centre même du quartier des affaires; un homme du nom de Ernest Lapointe a été gravement blessé.

La France demande le contrôle financier de l'Allemagne

Elle n'enverra pas de représentant à Londres si les ministres allemands refusent ses conditions, demain, ce qui, selon l'opinion anglaise pourrait fort bien arriver.

Bruening demeure optimiste

Paris, 17. (P.A.) — Demain, pour la première fois depuis les négociations du traité de Versailles, deux ministres allemands se rendront officiellement à Paris. Le chancelier Bruening et le Dr Curtius seront reçus à la gare par MM. Laval et Briand. La conférence commencera presque immédiatement après leur arrivée.

Le premier ministre français soumettra aux visiteurs les grandes lignes du plan que viennent de discuter les représentants de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Dimanche matin, une seconde séance aura lieu à laquelle prendront part les quatre puissances. Si les conditions posées par la France sont acceptées, les délégués se rendront à Londres pour prendre part à la conférence des sept nations qui commence lundi soir.

Ces conditions ne sont pas encore connues officiellement. Toutefois, l'on sait que la France ne consentira à un emprunt que dans le cas où l'Allemagne le garantirait par ses recettes douanières. De plus une commission internationale serait nommée afin de surveiller les dépenses de l'Allemagne. Ce plan, préparé par la France, a été accepté par l'Angleterre et les Etats-Unis. Il prévoit l'octroi immédiat à la Reichsbank d'une somme de \$500,000,000. Il est possible que la Belgique et l'Italie participent à cette offre. Cette somme sera avancée de la même manière que les \$100,000,000 d'emprunt mis à la disposition de l'Allemagne le mois dernier.

Vives protestations contre l'attitude de l'hon. M. Rhodes Un démenti catégorique aux avancés du Ministre des pêcheries

Halifax, 17. P.C. — Déclarant que les méthodes de pêche employées par les pêcheurs à la ligne sont plus modernes que celles en usage sur les chalutiers, et demandant la révocation des licences octroyées aux chalutiers canadiens, le Dr Richard Hamer, secrétaire général des Pêcheurs unis des provinces maritimes a fait tenir aujourd'hui à M. Bennett un message de protestation contre l'attitude prise par l'hon. M. Rhodes en Chambre récemment. Dans son télégramme, M. Hamer ne s'agitait que le chalutier à vapeur soit nécessaire pour assurer un approvisionnement continu de poisson au marché canadien, à cause du fait que les eaux les plus prolifiques sont à proximité des côtes. Il rappelle enfin que la Commission royale chargée de faire enquête a recommandé que les restrictions les plus sévères soient imposées au licenciement des chalutiers.

Evidemment, dit M. Hamer, l'hon. M. Rhodes ne réalise pas que les pêcheurs canadiens habitant les provinces maritimes sont face à face avec la misère, tandis que les compagnies qui opèrent les chalutiers, et pour lesquelles M. Rhodes manifeste tant de sympathies sont en meilleure posture financière que jamais. Ces aristocrates de l'industrie jouissent du monopole du chalutier et en plus ont l'effronterie d'offrir au particulier un livre pour sa pêche alors que le consommateur doit payer douze sous au détail. Nous demandons qu'une enquête soit immédiatement instituée afin qu'on sache à quel point l'énorme marge qui existe entre les prix payés et reçus.

L'exposition de l'Empire à Vancouver en 1936 Vancouver, 17. P.C. — Le maire de la ville, M. Louis D. Taylor, a annoncé aujourd'hui qu'il fait des démarches pour amener à Vancouver l'exposition des produits industriels de l'Empire britannique en 1936. M. Taylor a fait cette déclaration à l'issue de conversations avec le président du comité d'administration de l'exposition de Vancouver. "Les gouvernements du Canada, de l'Angleterre et de plusieurs autres pays ont donné leur adhésion au projet, a dit M. Taylor et les hommes d'affaires correspondants déjà dans le but de collaborer à en faire un succès".

La ville fournira les chalets et les kiosques, de même que l'emplacement.

L'Alberta aura de riches moissons Winnipeg, 17. P.C. — Le nord de l'Alberta s'attend à une des plus riches moissons de son histoire, tandis que le sud s'attend à subir des pertes considérables. Les pluies des derniers temps ont ravivé la croissance du blé et de autres grains en Manitoba. En Saskatchewan, on prévoit une récolte ordinaire dans le nord, tandis qu'on n'a plus d'espoir pour les récoltes du sud.

Les perspectives en Manitoba estiment la prochaine récolte à 60 % de la normale, tandis qu'en Alberta, l'on prévoit une moisson de 72 % de la normale. En Saskatchewan, les agriculteurs

Fisher remporte sa septième victoire hier

LE ROYAL GAGNE GRACE A FISHER 4 A 3

Wood est battu par Buny Austin

Il faiblit à la neuvième, mais se reprend aussitôt. Les Royaux ne frappent que cinq coups sûrs mais comptent quatre fois

Mishkin se distingue

Le vieux Clarence Fisher qui personne ne voulait, a gagné aujourd'hui sa septième victoire consécutive, depuis que le gérant Holly s'est assuré de ses services. En voilà un au moins qui ne doit pas regretter son acquisition.

Trois mille personnes ont été témoins des exploits de Fisher au monticule, qui ont amené la victoire des Royaux sur leurs adversaires de Jersey City dans la troisième et avant dernière partie de leur série ensemble.

Fisher a permis dix coups sûrs, mais ils étaient si distancés les uns des autres qu'aucun dommage n'en est résulté. Pendant ce temps-là, les gars de Montréal en attrapaient quatre-vingt-cinq sur les lancers de Deshong, mais ils ont trouvé le moyen d'en faire compter quatre pour remporter la victoire par le score de 4 à 3.

Fisher a tenu les spectateurs dans l'eau chaude à la neuvième manche, lorsque les visiteurs se sont assurés de quelques coups sûrs, qui avaient mis les points égalisant et gagnant sur les buts. Mais Fisher comme toujours s'est immédiatement repris, et il a retiré le dernier homme au bâton, pour terminer une sensationnelle partie, et donner la victoire à son équipe pour la septième fois de suite, depuis qu'il porte les couleurs des Royaux.

Les Royaux ont secondé leur lanceur comme des champions, et deux splendides doubles-jours dans le champ intérieur, par Chatham et Gaudette ont empêché la victoire de se changer en défaite, et ont mis dans le jeu un brillant, et un intérêt qui a soulevé la foule.

Mishkin, qui n'avait pas joué depuis les seize dernières parties, a commencé l'attaque des Royaux aujourd'hui par un simple à la cinquième, pour mettre son équipe en bonne voie. Il s'est aussi distingué à la neuvième, lorsqu'il a attrapé un formidable coup de Clancy, et a renvoyé la balle à Fisher, qui l'a renvoyé à son tour au premier pour retirer le frappeur. C'est cet exploit qui a sauvé la partie pour les Royaux.

Cet après-midi les deux équipes joueront la dernière partie de leur série ensemble et il est probable que Pomorski occupera le monticule local. Hier après-midi il était prêt à remplacer Fisher qui chancelait à la fin de la partie.

JERSEY CITY

Ab. R. H. Po. A. E.	
J. Brown, 3b.	5 0 1 0 1 0
Toporcer, 2b.	2 2 1 2 2 0
Walker, c.	5 0 3 2 0 0
West, c.g.	3 0 0 1 0 0
Clancy, 1b.	5 0 1 12 0 0
Selkirk, c.d.	4 0 1 3 0 0
Pittenger, ss.	2 0 1 2 4 0
Munn, r.	4 0 0 1 1 0
Deshong, l.	2 0 1 1 4 0
Adreesen, l.	1 0 0 0 0 0
Hartmann, l.	0 0 0 0 0 0
McPetrie, l.	1 1 1 0 0 0

Total . . . 34 3 10 24 12 0

aFrappa pour Deshong à la 7e.

bFrappa pour Hartmann à la 9e.

MONTREAL

Ab. R. H. Po. A. E.	
Conlan, c.g.	3 2 1 0 0 0
Gautreau, 2b.	1 1 1 2 2 0
Chatham, ss.	4 0 1 3 4 0
Conley, c.	4 0 0 1 0 0
Gaudette, c.d.	4 0 0 1 0 0
Heberger, r.	2 0 1 3 0 0
Rice, c.	2 0 0 0 0 0
Mishkin, 1b.	4 0 1 11 1 0
Fisher, l.	3 1 0 1 3 0

Total . . . 27 4 5 27 10 0

Score par manches:

Jersey City . . . 101 000 001 — 3

Montreal . . . 200 020 00x — 4

Sommaire: Points sur coups de:

Clancy 2, Gautreau, Conley, Chatham, Walker, Deux-butts: Conlan, Petrie, Walker, But volé: Gautreau, Sacrifices: Toporcer, Riconda, Doubles-jours: Gautreau à Chatham à Mishkin. Laissez sur les buts: Jersey City 11, Montréal 7. Buts sur balles de Deshong 5, de Fisher 6, de Hartmann 1. Retirés au bâton par: Deshong 1, Fisher 2. Coups sûrs sur les balles de Deshong 5 en 6 manches; Hartmann 0 en 2 manches. Frappé par le lanceur, par Hartmann (Gautreau). Mauvais lanceur: Deshong. Lanceur perdant: Deshong. Arbitres: Somers et Westervelt. Temps 2.04.

Lutte à l'Académie Roussin

Le syndicat Sportif Provincial fera prochainement l'ouverture d'une saison de lutte à l'Académie Roussin, de Pointe-aux-Trembles. Ces séances seront de premier ordre, et les promoteurs annoncent qu'ils sont en mesure de mettre les meilleurs lutteurs au programme. La première séance de la saison sera donnée le 31 courant, et comportera un programme de première classe. Il sera annoncé dans le courant de la semaine prochaine.

Le Santoro vainqueur

Le club de balle molle Santoro a remporté une de ses plus brillantes victoires, en battant la fameuse équipe du Bell Telephone par le score de 1 à 0. Mayall, lanceur du Bell, a retiré 16 hommes au bâton. La batterie du Santoro, Fagan et Comstock en a retiré 6, et elle n'a accordé que 4 hits aux deux coureurs du Bell. Les Santoro lancent un défi à tout club de balle molle sans exception. Pour info: A. Dallaire, Fitzroy 6040

LE BASEBALL

Hier

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 4, Jersey City 3.
Baltimore 3, Rochester 2.
Toronto 5, Reading 3.
Newark 7, Buffalo 3.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 2, New-York 1.
St-Louis 6, Boston 2.
Philadelphie 6, Detroit 3.
Washington 12, Chicago 7.

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 4, Pittsburgh 1.
Cincinnati 5, Boston 0.
New-York 7, Chicago 6.
Brooklyn 4, St-Louis 1.

Aujourd'hui

Jersey City à Montréal. (3 p.m.)
Reading à Toronto, programme double.

Demain

Baltimore à Rochester.
Newark à Buffalo.

Reading à Montréal, programme double. (2 p.m.)

Baltimore à Buffalo.

Jersey City à Rochester.

Les autres clubs non cédés

Position des clubs

LIGUE INTERNATIONALE

Gagné	Perdu	Perc.
Montréal . . .	54 37	.593
Newark . . .	52 39	.571
Rochester . . .	48 43	.527
Baltimore . . .	49 47	.510
Toronto . . .	47 48	.495
Reading . . .	42 50	.457
Buffalo . . .	40 53	.430
Jersey City . . .	41 56	.423

LIGUE AMERICAINE

Gagné	Perdu	Perc.
Philadelphie . . .	61 25	.703
Washington . . .	54 32	.628
New-York . . .	46 35	.568
Cleveland . . .	43 41	.512
St-Louis . . .	39 45	.464
Detroit . . .	32 53	.376
Chicago . . .	30 51	.370
Boston . . .	29 52	.358

LIGUE NATIONALE

Gagné	Perdu	Perc.
St-Louis . . .	54 33	.621
New-York . . .	45 35	.563
Chicago . . .	46 37	.554
Brooklyn . . .	47 38	.553
Boston . . .	42 41	.506
Pittsburgh . . .	35 46	.432
Philadelphie . . .	36 50	.419
Cincinnati . . .	30 55	.353

LE BIG SIX

Le Big Six—SPT

G	A	B	R	H	PC
Morgan, Ind.	71	242	47	92	386
Ruth, Yankees	74	270	74	102	378
Goslin, Browns	81	318	63	115	362
Davis, Phils	73	233	19	83	356
Klein, Phils	86	347	81	123	354
Hogan, Giants	60	168	31	59	351

ASSOCIATION AMERICAINE

Première partie:

Louisville . . .	4 10 0
St-Paul . . .	6 9 1
Well et Thompson; Vanatta, Munns, Parris et Snyder, Fenner, Columbus . . .	2 9 0
Milwaukee . . .	5 10 2
Campbell, Gudat et Hinkle; Polli, Jonnard et Marion.	

Deuxième partie:

Toledo . . .	5 11 3
Kansas City . . .	9 15 2
Mays et Kies; Fette, San Ders et Peters.	
Deuxième partie:	
Toledo . . .	1 7 1
Kansas City . . .	7 12 3
Rabb et Devormer; Thomas et Padden.	

Première partie:

Indianapolis . . .	9 13 2
Minneapolis . . .	8 11 3
Hildebrand, M. Griffin et Angie, Riddle; Dumont, Brillheart et Griffin.	
Deuxième partie:	
Indianapolis . . .	16 18 2
Minneapolis . . .	2 9 2
W. Miller et Angley; Walsh, Wilson, Sheehan et Hargrave.	

Deuxième partie:

Louisville . . .	11 16 1
St-Paul . . .	5 9 1
Penner et Shea; Bream, Munns et Fenner.	

COUPS DE CIRCUIT HIER

Ligue Internationale

Hausser, Baltimore . . . 1

Fisher, Rochester . . . 1

Ligue majeure

Ruth, Yankees . . . 1

Ferrelli, Indians . . . 1

Kress, Browns . . . 1

Les meneurs

Gehrig, Yankees . . . 26

Klein, Phils . . . 23

Bush, Yankees . . . 23

Fox, Athletics . . . 18

Averill, Indians . . . 18

Ott, Giants . . . 15

Total par ligue

Americaine . . . 338

Nationale . . . 309

Total . . . 647

St-Paul de la Croix défait le Mile-End

Limache le C. P. St-Paul de la Croix recevait le Mile-End qu'il vainquit par le score de 11 à 10 dans une partie de 10 manches. Gérard Faubert fut sans contredit le héros de cette partie car sur six apparitions au bâton il fit deux trois-butts, deux deux-butts, un coup de circuit et un coup simple.

Cette victoire fut la quatrième victoire consécutive du St-Paul de la Croix et tous les joueurs travaillaient fermement pour se placer dans le détail pour le championnat. Dimanche prochain le C. P. rendra visite à l'Athlétique du Sault. Ce sera la première visite du St-Paul de la Croix au Sault depuis trois ans.

LIGUES MAJEURES

AMERICAINE

NATIONALE

Les Tigres vaincus par les Athlétiques

Les Athlétiques, les Indiens et les Browns remportent leur série contre leurs adversaires

Boston, 17.— Les Browns de St-Louis ont eux aussi remporté leur série avec leurs adversaires, lorsqu'ils ont battu aujourd'hui les Red Sox de Boston par le score de 6 à 2, pour prendre quatre des cinq parties de la série.

Les seuls points des locaux ont été comptés sur des simples consécutifs, qui ont envoyé Rip Collins sur le banc. Coffman a terminé la rencontre mais le crédit de la victoire a été à Collins, qui a gagné ainsi deux des parties de la série.

Washington, 17.—Quatre lanceurs de Chicago ont failli dans leur tentative d'arrêter l'offensive des Sénateurs, et ils ont accordé un total de 20 coups sûrs, qui a produit 12 points pendant que les White Sox n'en comptaient que 7.

Crowder pour les vainqueurs a accordé lui aussi un assez grand nombre de coups mais ils étaient tous si dispersés qu'ils n'ont pas fait beaucoup de ravages.

Philadelphie, 17.—Lefty Groves a compté aujourd'hui sa dix-neuvième victoire de la saison et sa dixième consécutive, lorsqu'il a lancé son équipe en avant par le score de 6 à 3 contre les Tigres pour leur enlever quatre des cinq parties qu'elle a jouées avec eux.

George Uhle a occupé la boîte des visiteurs, et il a accordé dans la seconde manche quatre coups sûrs qui ont produit autant de points.

New-York 17. Wes Ferrell a lancé une magnifique partie aujourd'hui contre les Giants, ne leur permettant que trois coups sûrs pour remporter la victoire par le score de 2 à 1.

Les Indiens gagnent ainsi la série 3 contre 2 en leur faveur. Pendant huit manches, les lancers de l'étoile indienne ont mystifié les frappeurs de New-York, qui, à l'exception de Babe Ruth, qui frappait un circuit, ont été incapables de se rendre au premier ou au troisième but.

Detroit . . . 000 001 002—3 9 0
Philadelphie . . . 004 000 11—6 10 1
Uhle et Hayworth; Greve et Cochran.

Cleveland . . . 000 100 10—2 10 0

New York . . . 000 100 00—1 3 2

Ferrelli et L. Sewell; Pennock, Pigras et Jorgens.

St-Louis . . . 201 100 002—6 10 1

Boston . . . 000 002 000—2 7 1

Collins, Coffman et Young; Kline, Moore et Derby.

Chicago . . . 000 003 301—7 14 1

Washington . . . 451 000 02x—12 21 2

Fraser, Moore, Wende, McKain et Tate; Crowder et Spencer, Bolton.

Les Leafs encore vainqueurs

Ils gagnent leur troisième partie de suite, grâce aux nombreuses erreurs des visiteurs

Toronto, 17.—Les Maple Leafs ont remporté aujourd'hui la troisième victoire consécutive de leur série ici avec les gars de Reading, grâce aux erreurs de ces derniers. Le score a été de 5 à 4.

Presque tous les points des vainqueurs n'ont pas été mérités, et ils n'ont été comptés que sur des erreurs de leurs adversaires. Matthews a laissé passer une balle facile, frappée par Stack à la septième. Partridge échappa un lancer de Conroy dans la manche suivante. Conroy lance à l'écart, laisse Rogell prendre son but. Toutes ces erreurs ont contribué à compter trois points, et dépasser l'avance de deux points que les visiteurs avaient pris au début.

READING

Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Matthews, c.	2	2	0	3	0
Whitman, c.d.	4	1	2	3	0
Partridge, 2b.	4	1	2	0	0
Quellich, c.g.	3	0	2	2	0
Foer, 1b.	4	0	1	9	0
Adair, s.	4	0	1	0	4
Conroy, 3b.	4	0	0	0	2
Leggett, l.	4	0	0	5	0
Willis, l.	3	0	0	0	4
Barrett, l.	1	0	1	0	0

Total . . . 33 4 8 24 10 3

x-Frappa pour Willis dans la 9ième

TORONTO

Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Rabbitt, c.	4	0	0	1	0
Harris, 1b.	4	0	0	12	2
Shiver, c.g.	4	1	2	3	0
Strong, c.d.	4	1	0	0	0
Rogell, s.	4	1	2	3	0
Burke, 2b.	2	2	2	3	0
Richardson, 3b.	4	0	1	0	5
Stack, l.	4	0	2	0	0
Cantrill, l.	2	0	1	2	0
xx-O'Neill, l.	1	0	0	0	0
Harrison, l.	1	0	0	0	0

Total . . . 34 5 10 27 14 1

x-Frappa pour Cantrill dans la 7e.

Score par manches:

Reading . . . 100 002 010—4 8 3

Toronto . . . 000 100 103—5 10 1

Sommaire: Points sur coups de:

Partridge, Quellich, Poole, Richardson 2, Stack. Deux buts, Burke. Laissez sur les buts, Reading 6, Toronto 7. Trois buts, Quellich, Sacrifice, Burke. Doubles jeux, Burke à Rogell à Harris. Buts sur balles de, Willis 1, Cantrill 2. Retirés au bâton par, Willis 4, par Cantrill 3, par Harrison 1. Lanceur gagnant, Harrison. Coups sûrs sur balles de, Cantrill 5 en 7 manches. Arbitres, Chill et Stewart. Temps, 1 h. 50.

Rochester battu par Baltimore

Fisher et Hauser frappent tous les deux pour le circuit, et sont les héros de la journée

Rochester, 17.— Le Rochester a courbé la tête aujourd'hui devant les gars du Baltimore, qui ont remporté la victoire par le score de 3 à 2 après onze manches de jeu contestées et enlèves.

Joe Hauser a prolongé la partie, égalisant les résultats par son circuit à la neuvième, alors qu'il y avait un homme sur les buts. Il a presque répété le même exploit avec un solide coup à la onzième, réussissant à faire compter Southern, qui était sur les troisièmes.

Fisher a frappé aussi un fructueux circuit comptant les deux points du Rochester dans la quatrième.

BALTIMORE

Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Boyle, c.d.	4	0	0	1	0
Southern, c.g.	4	1	1	3	0
Gill, c.g.	4	1	1	2	0
Hauser, 1b.	4	1	1	11	0
Stroner, 3b.	5	0	0	3	3
Regan, 2b.	4	0	0	4	2
Sand, s.	4	0	1	4	6
Kenna, r.	4	0	0	5	0
Cascarella, l.	2	0	1	0	3
Alchrodt, l.	1	0	0	0	0
Walker, l.	1	0	0	0	1

Total . . . 37 3 5 33 15 0

aFrappa pour Cascarella dans la 8e.

ROCHESTER

Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Holm, 2b.	5	1	2	1	5
Sisler, 1b.	4	0	0	11	1
Fisher, c.d.	5	1	2	2	0
Pepper, c.g.	4	0	1	4	0
Wilson, 3b.	4	0	0	1	3
Moore, c.	5	0	2	5	0
Florence, r.	3	0	0	5	0
Delker, s.	4	0	0	4	1
Hill, l.	4	0	0	0	3

Total . . . 32 2 7 33 13 0

Score par manches:

Baltimore . . . 000 000 002 01—3

Rochester . . . 000 200 000 00—2

Sommaire: Points sur coups de:

Fisher 2, Hauser 3. Deux buts, Moore. Trois buts, Fisher. Coups de circuit, Fisher, Hauser, Sacrifices, Sisler. Doubles jeux, Sand à Hauser. Laissez sur les buts, Rochester 7, Baltimore 5. Buts sur balles de Cascarella 1, Hill 4, Walker 2. Retirés au bâton par, Gill 5, Cascarella 1. Walker 3. Coups sûrs

La tendance

Les prix continueront à osciller pendant quelque temps encore. Et, à moins d'événements imprévisibles, la demande augmentera au fur et à mesure que les valeurs tendront vers leur minimum de juin. On ferait bien de ne pas disposer des bons titres qu'on peut avoir, quitte à s'engager de nouveau chaque fois que le marché revienne assez brutalement. Qu'on n'utilise pas cependant toutes ses disponibilités. (Standard Trade & Securities)

La journée

Sommaire
Le virement: Bourse de Montréal: 11,057 contre 13,069 la veille. Petite Bourse: 4,579 contre 1,096. 23,100 titres miniers contre 8,890. Bourse des Mines: 365,801 contre 184,756. Bourse de New-York: 1,300,000 contre 1,500,000.

Valeurs actives: Brazilian (3,721) Montréal Power (12,193) Shawinigan (630) Nickel (571).
En augmentation: Bell Telephone, Power Corp. B. C. Power, Canadian Bronze, Dominion Bridge, Steel of Canada, Smelters, Imperial Oil, B. A. Oil, Walker, Dominion Stores, Noranda, Moose Mines.
En diminution: Abitibi, Brazilian, Montréal Power, Shawinigan, Canadian Pacific, Nickel, Int. Petroleum, Distillers, Int. Utilities "B".

Le froment: Augmentation de trois quarts de sou.
L'indice: Industriel: 142.61 avance de 0.62; chemins de fer 79.15 avance de 1.08. Indices 58.00, avance de 0.64.

Bourse de Montréal

Le ralliement de jeudi devait de toute nécessité amener des prises de bénéfices. Elles n'ont pas tardé. Aussi les valeurs qui ont monté brutalement il y a deux jours, ont-elles reculé un peu de terrain hier. Les reculs ne sont toutefois que fractionnaires. Ainsi en fait-il de Brazilian, de Montréal Power, de Shawinigan. Deux titres font exception: Smelters et Dominion Bridge. La vigueur du premier s'accroît davantage, et il termine avec une avance de quatre points. Le second, si instable depuis quelque temps, semble retrouver son aplomb et progresse d'un demi et demi. Ce gain, avec celui de Canadian Bronze, les seuls gains de plus d'un point. Le virement a diminué de nouveau, et plusieurs groupes semblent tout-à-fait délaissés.

Papiers: Une légère reprise d'activité dans l'édifice ordinaire, mais avec une tendance à la baisse. Le titre s'inscrit avec une perte d'un quart de point.

Utilités: Toujours la valeur la plus achalandée, Brazilian fléchit de trois quarts de point. Montréal Power, qui vient en second lieu quant au virement, baisse d'un demi. Shawinigan perd autant. B. C. Power se distingue par un gain de trois quarts de point. Power Corp gagne un demi et Bell Telephone un huitième.

Transport: Recul d'un quart pour Canadian Pacific.

Construction mécanique: Dominion Bridge avance d'un point et demi. Canadian Bronze d'un point et Steel of Canada d'un point et quart. Hamilton Bridge ne varie pas.

Alimentaire: Aucun changement à signaler.

Métaux: Rétablissement de quatre points pour Smelters, et fléchissement d'un huitième pour Nickel.

Divers: McColl et Dominion Textile sont stationnaires.

Petite Bourse
Meilleure tenue des pétroles. Irrégularités des distilleries. Distillers régularité et Walker progressant. Int. Utilities "B" baisse d'un quart. Dominion Stores domine le marché par son activité et sa fermeté. Il termine avec un gain d'un point et un huitième sur un fort déplacement. Peu de changements dans les mines. Noranda, Teck-Hughes et Moss s'inscrivent en hausse.

Bourse de New-York
Les cours, fermes, à l'ouverture, ont glissé vers la fin de la séance bien que les places de Londres et de Paris aient maintenu leurs avances. Le fléchissement n'a pas été assez important toutefois pour balayer les gains de la veille et les trois groupes terminent même légèrement en avance. Ont progressé American and Foreign Power, American Telephone, Atchafon, Auburn, Chrysler, General Motors, General Electric, National Power, Radio, Sears Roebuck, etc. Parmi les valeurs à la baisse se trouvent American Can, Corn Products, Allied Chemical, Bethlehem Steel, Case, Loews, Paramount, Radio-Keith, Union Carbide, U. S. Steel, Vanadium.

Les obligations allemandes se raffermissent graduellement, les gains variant de deux à six points. Il en est de même des titres de l'Amérique latine. Tous sont mieux soutenus, exception faite des obligations du Chili dont l'intérêt vient d'être suspendu. Les valeurs européennes sont fermes.

Les utilités publiques dominent le marché du Curb. Les pétroles ont meilleure tenue, et quelques-uns touchent même un nouveau sommet pour l'année. Les spécialités s'inscrivent à la hausse avec des gains d'un à trois points.

Les cours d'il y a un an

15 Juillet 1930			
Bourse de Montréal			
Bell Telephone	120.4-120.4	Can. 40.4-40.4	Consolidated 40.4-40.4
Hamilton Bridge	23-23.5	Int. Nickel 26-26.5	Mussey Harris 26-26
Power 40-40.5	McCull Frontenac 20.4-20.4	Nat. Breweries 21.4-21.4	Shawinigan 37-37.5
Curb			
Associated Oil 16-16.5	B. A. Oil 17-17	Beauharnois Power 10-10	Dom. Tar & Chem. 10-10
Hiram Walker 9.4-9.4	Home Oil 2.8-2.8	Imperial Oil 20.4-20.4	Imperial 10.4-10.4
Tobacco 10-10	Int. Petroleum 19.4-19.4	Lake Shore 10.4-10.4	Abana 42-42
Noranda 22-22.5	Sincere 28-28	New-York	
Am. Can. 120.4-120.4	Balt. & Ohio 10.4-10.4	Canada Dry 10.4-10.4	Gen. Food 5.4-5.4
Hudson Motor 26.4-26.4	Int. Nickel 26.4-26.4	Montgomery Ward 27.4-27.4	Nat. Biscuits 27.4-27.4
Phillips 27.4-27.4	Petrol 27.4-27.4	Radio Corp. 44-44	Std. Brands 21.4-21.4
Timken 6.4-6.4	U. S. Steel 16.4-16.4		

Am. Can. 120.4-120.4; Balt. & Ohio 10.4-10.4; Canada Dry 10.4-10.4; Gen. Food 5.4-5.4; Hudson Motor 26.4-26.4; Int. Nickel 26.4-26.4; Montgomery Ward 27.4-27.4; Nat. Biscuits 27.4-27.4; Phillips 27.4-27.4; Petrol 27.4-27.4; Radio Corp. 44-44; Std. Brands 21.4-21.4; Timken 6.4-6.4; U. S. Steel 16.4-16.4.

LA COTE

COURS DU 17 JUILLET 1931

Bourse de Montréal

Compté par Caron & Gauthier, membres de la Bourse de Montréal, Immeuble Aldred, Place d'Armes.			
Valeurs	Ouv. Max. Min. Ferm.		
Abitibi P. & P.	41 41 41 41		
Bell Telephone	120.4 120.4 120.4 120.4		
B. C. Power "A"	26.4 26.4 26.4 26.4		
Bras T. L. and P.	21.4 21.4 21.4 21.4		
Can. Car. & Fdry.	11 11 11 11		
Can. Cement	10.4 10.4 10.4 10.4		
do do priv.	8.4 8.4 8.4 8.4		
Can. Gypsum	26.4 26.4 26.4 26.4		
Can. Pac. Rail	26.4 26.4 26.4 26.4		
Can. P. & P.	21.4 21.4 21.4 21.4		
Cons. M. and S.	10.4 10.4 10.4 10.4		
Dom. Bridge	22 22 22 22		
Dom. Glass	10.4 10.4 10.4 10.4		
Dom. Steel Corp.	21 21 21 21		
Dom. Textile	11 11 11 11		
Fraser	11 11 11 11		
Hamilton Bridge	23 23 23 23		
Holl. C. Gold Mines	6.4 6.4 6.4 6.4		
Int. Nickel	14.4 14.4 14.4 14.4		
McCull Frontenac	20.4 20.4 20.4 20.4		
Mont T. H. and P.	21.4 21.4 21.4 21.4		
Nat. Brew.	27.4 27.4 27.4 27.4		
Nat. Steel-Car.	20 20 20 20		
Power Corp.	26 26 26 26		
Quebec Power	23.4 23.4 23.4 23.4		
Shawinigan	42.4 42.4 42.4 42.4		
Steel Co. of Can.	28.4 28.4 28.4 28.4		
Steel Co. of Can.	28.4 28.4 28.4 28.4		
Winnipeg Elect.	12.4 12.4 12.4 12.4		

Bourse de New-York

Compté par J. H. Gwynne & Co.			
Valeurs	Ouv. Max. Min. Ferm.		
Abitibi Paper	41 41 41 41		
Adams Express	15.4 15.4 15.4 15.4		
All. Reduction	22.4 22.4 22.4 22.4		
Allis Chalmers	22.4 22.4 22.4 22.4		
Allied Chem.	11.4 11.4 11.4 11.4		
Am. Can.	10.4 10.4 10.4 10.4		
Amerasia Corp.	18.4 18.4 18.4 18.4		
Am. and Fgn. Pow.	29.4 29.4 29.4 29.4		
Am. Ice	29.4 29.4 29.4 29.4		
Am. Int. Corp.	29.4 29.4 29.4 29.4		
Am. Loco	17.4 17.4 17.4 17.4		
Am. Power and Lt.	22.4 22.4 22.4 22.4		
Am. Radiator	12.4 12.4 12.4 12.4		
Am. Smelting	35.4 35.4 35.4 35.4		
Am. Steel Prices	16 16 16 16		
Am. Tel. and Tel.	17.4 17.4 17.4 17.4		
Am. Sugar	54.4 54.4 54.4 54.4		
Am. Tobacco	17.4 17.4 17.4 17.4		
do do B.	12.4 12.4 12.4 12.4		
Am. Waterworks	47.4 47.4 47.4 47.4		
Am. Wools	18.4 18.4 18.4 18.4		
Anaconda Copper	25.4 25.4 25.4 25.4		
Atchafon	16.4 16.4 16.4 16.4		
Atter Co.	15 15 15 15		
Baldwin Loco	12.4 12.4 12.4 12.4		
Balt. & Ohio	14.4 14.4 14.4 14.4		
Bethlehem Steel	27.4 27.4 27.4 27.4		
do do 1%	40.4 40.4 40.4 40.4		
Borden Co.	27.4 27.4 27.4 27.4		
Bohn Alum.	24 24 24 24		
Brook Union Gas	10.4 10.4 10.4 10.4		
Brooklyn Man. Tr.	60.4 60.4 60.4 60.4		
Bucyrus & Co. pfd.	22.4 22.4 22.4 22.4		
Canada Dry	29 29 29 29		
Canadian Pac.	26.4 26.4 26.4 26.4		
Cerro de Pasco	16.4 16.4 16.4 16.4		
Chesapeake & Ohio	24.4 24.4 24.4 24.4		
Chic. Rock Island	26.4 26.4 26.4 26.4		
Com. Solvents	16.4 16.4 16.4 16.4		
Chrysalis	22.4 22.4 22.4 22.4		
Coca Cola	14.4 14.4 14.4 14.4		
Columbia Gas	21.4 21.4 21.4 21.4		
Comm. and South.	8.4 8.4 8.4 8.4		
Congoleum	11 11 11 11		
Con. Gas	29.4 29.4 29.4 29.4		
Cont. Can.	24 24 24 24		
Cont. Motors	24 24 24 24		
Corn Products	66.4 66.4 66.4 66.4		
Crawfish	45.4 45.4 45.4 45.4		
Curtiss Wright	28 28 28 28		
Davison Chem.	12.4 12.4 12.4 12.4		
Detroit Edison	16.4 16.4 16.4 16.4		
Dupont	88 88 88 88		
Elect. Pow. and Lt.	21.4 21.4 21.4 21.4		
Erie Railroad	21.4 21.4 21.4 21.4		
First Nat. Stores	24.4 24.4 24.4 24.4		
Fox Film	16.4 16.4 16.4 16.4		
Freeport Tex.	26.4 26.4 26.4 26.4		
Postier Wheeler	26.4 26.4 26.4 26.4		
Gen. Elect.	41.4 41.4 41.4 41.4		
Gillette S.R.	27.4 27.4 27.4 27.4		
Goodrich	12.4 12.4 12.4 12.4		
Granby Mining	16 16 16 16		
Great North Ind.	45.4 45.4 45.4 45.4		
do do Ore	19 19 19 19		
Houston Oil	40.4 40.4 40.4 40.4		
Hudson Motors	12 12 12 12		
Hupp Motors	74 74 74 74		
Insp. Copper	74 74 74 74		
Int. Nickel	14.4 14.4 14.4 14.4		
Int. Tel. and Tel.	31.4 31.4 31.4 31.4		
Johns Manville	22.4 22.4 22.4 22.4		
Julius Kayser	12 12 12 12		
Kennecott Copper	18 18 18 18		
Lehigh Valley	29.4 29.4 29.4 29.4		
Liggett Myers "B"	23.4 23.4 23.4 23.4		
Loew's Theatre	22.4 22.4 22.4 22.4		
Mack Trucks	20.4 20.4 20.4 20.4		
McKesson	80.4 80.4 80.4 80.4		
Miami Copper	61 61 61 61		
Mid. Cot. Ind.	24 24 24 24		
Missouri K. and T.	14.4 14.4 14.4 14.4		
do Pacific	22.4 22.4 22.4 22.4		
do do Ore	19 19 19 19		
Montgomery Ward	19.4 19.4 19.4 19.4		
Mullins Body	22.4 22.4 22.4 22.4		
Nat. Cash Reg.	22 22 22 22		
Nat. Power and Lt.	22.4 22.4 22.4 22.4		
New Haven	70 70 70 70		
N. Y. Air Brake	17.4 17.4 17.4 17.4		
N. Y. Central	84.4 84.4 84.4 84.4		
Norfolk and West.	170 170 170 170		
North Am. Co.	68.4 68.4 68.4 68.4		
Northern Pac.	58.4 58.4 58.4 58.4		
Otis Elev.	94 94 94 94		
Pacific Gas	47.4 47.4 47.4 47.4		
Penn. R.R.	41.4 41.4 41.4 41.4		
Penn. Steel	24.4 24.4 24.4 24.4		
Phillips Pet.	74 74 74 74		
Public Ser. Corp.	50.4 50.4 50.4 50.4		
Pullman	56.4 56.4 56.4 56.4		
Pure Oil	72 72 72 72		
Radio Corp.	174 174 174 174		
Remington Arms	14.4 14.4 14.4 14.4		
Reynolds "B"	51.4 51.4 51.4 51.4		
Royal Dutch	30 30 30 30		
Sears Roebuck	57.4 57.4 57.4 57.4		
Simmons Bed	17 17 17 17		
Sinclair Oil	10.4 10.4 10.4 10.4		
Shelby Oil	18 18 18 18		
South Cal. Edison	44.4 44.4 44.4 44.4		
Standard Oil	78.4 78.4 78.4 78.4		
do do Ind.	62.4 62.4 62.4 62.4		
do O.N.J.	37.4 37.4 37.4 37.4		
do O.N.Y.	16.4 16.4 16.4 16.4		
do O.N. Ind.	27.4 27.4 27.4 27.4		
Stewart Warner	10.4 10.4 10.4 10.4		
Studebaker	17 17 17 17		
Texas Gulf Sulph.	35.4 35.4 35.4 35.4		
Tobacco Prod. Co.	21 21 21 21		
Twin City	8 8 8 8		
Union Carb. and Car.	22.4 22.4 22.4 22.4		
Union Pacific	18.4 18.4 18.4 18.4		
United Fruit	29.4 29.4 29.4 29.4		
U. S. Cast Iron Pipe	29.4 29.4 29.4 29.4		
U. S. Ind. Alco	29 29 29 29		
U. S. Rubber	72 72 72 72		
U. S. Steel	144 144 144 144		
Vanadium Steel	31.4 31.4 31.4 31.4		
Wabash Com.	12.4 12.4 12.4 12.4		
Washington	65.4 65.4 65.4 65.4		
Westinghouse	22.4 22.4 22.4 22.4		
do do A. Brake	22.4 22.4 22.4 22.4		
Willis Overland	4 4 4 4		
Woolworth Co.	68.4 68.4 68.4 68.4		
Yale and Towne	58 58 58 58		
Youngtown, S. T.	46 46 46 46		

A la petite bourse

Compté par L. G. Houshies & Co.			
Valeurs	Ouv. Max. Min. Ferm.		
B. A. Oil	10.4 10.4 10.4 10.4		
Can. Car. & Fdry.	11 11 11 11		
Can. Cement	10.4 10.4 10.4 10.4		
Can. Gypsum	26.4 26.4 26.4 26.4		
Can. Pac. Rail	26.4 26.4 26.4 26.4		
Can. P. & P.	21.4 21.4 21.4 21.4		
Cons. M. and S.	10.4 10.4 10.4 10.4		
Dom. Bridge	22 22 22 22		
Dom. Glass	10.4 10.4 10.4 10.4		
Dom. Steel Corp.	21 21 21 21		
Dom. Textile	11 11 11 11		
Fraser	11 11 11 11		
Hamilton Bridge	23 23 23 23		
Holl. C. Gold Mines	6.4 6.4 6.4 6.4		
Int. Nickel	14.4 14.4 14.4 14.4		
McCull Frontenac	20.4 20.4 20.4 20.4		
Mont T. H. and P.	21.4 21.4 21.4 21.4		
Nat. Brew.	27.4 27.4 27.4 27.4		
Nat. Steel-Car.	20 20 20 20		
Power Corp.	26 26 26 26		
Quebec Power	23.4 23.4 23.4 23.4		
Shawinigan	42.4 42.4 42.4 42.4		
Steel Co. of Can.	28.4 28.4 28.4 28.4		
Steel Co. of Can.	28.4 28.4 28.4 28.4		
Winnipeg Elect.	12.4 12.4 12.4 12.4		

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la maison Caron & Gauthier, Edifice Aldred, Place d'Armes
--

L'immeuble

(Renseignements fournis par la firme Ernest Pitt et Cie)

Hier, 18 ventes, dont 14 de \$2,000 et plus ont été enregistrées pour un montant total de \$121,915.

La vente la plus importante, de \$36,000, a été transgérée dans le quartier Notre-Dame de Grâce, entre H. Bazar et Bazar Brothers, pour des immeubles sis boulevard Décarie.

La deuxième vente la plus importante, de \$15,000, a été transgérée dans le même quartier entre Dame J. W. Gates et Dame I. Benditsky, pour des immeubles sis Chemin de la Reine Marie.

Suit la liste complète des ventes:

Athletisme. — Rue Boyer, bâtisses No 7401; terrain 458-292, G. Dupras vend à J. A. Archambault, \$3,000. L. Léger, notaire.—1931.

Rue Bélanger, vacant; lot No 484-2; terrain 25 x 99 pieds, Dame S. Jarry vend à E. Dubreuil, \$740. J. B. Sigouin, notaire.—1931.

Cité de Verdun. — Ave Melrose, bâtisses Nos 1006 à 1012; lots Nos 483-240, partie 239, 241; terrain 39.6 x 99 pieds, D. Lortie vend à C. A. Durocher, \$10,300. J. H. R. Messier, notaire.—1931.

Ave Melrose, bâtisses Nos 1014 à 1020; lots Nos 4673-242, partie 241; terrain 39.6 x 99 pieds, D. Lortie vend à C. A. Durocher, \$10,000. J. H. R. Messier, notaire.—1931.

Delorimier. — Marie Anne Est, bâtisses Nos 2177, 2179, 2179A; lot No 11-55; terrain 25 x 100 pieds, C. Archambault vend à G. Dupras, \$10,000. L. Léger, notaire.—1931.

Mont-Royal. — Rue Donmore, vacants; lots Nos 39-32-1, 39-32-2, 39-33-1, 39-33-2; terrain 8302 pieds, R. Roux vend à J. A. Trudeau, \$4,500. G. de Guise, notaire.—1931.

Rue Donmore, vacants; lots Nos 39-34-1, 39-34-2, 39-33-3; terrain 8808 pieds, R. Roux vend à J. G. Trudeau, \$4,500. G. de Guise, notaire.—1931.

Chemin Dalton, vacants; lots Nos 70-474, 475; terrain 50 x 1056 pieds, J. E. Caron vend à A. Rose, \$500. N. Dickson, notaire.—1931.

Notre-Dame de Grâce. — Blvd Décarie, bâtisses (appartements) en construction; lots Nos parties 49-45, 44, 48, 42, 41; terrain 92.5 x 79 pds, H. Bazar vend à Bazar Bros Co, \$36,000. S. L. Caplan, notaire.—1931.

Queen Mary Road, bâtisses Nos 5607; lots Nos 65-738, 739; terrain 80 x 120 pieds, Dame J. W. Gates vend à Dame I. Benditsky, \$15,000. B. A. Schwartz, notaire.—1931.

Ave West Hill, bâtisses No 4094; lot No 150-107, Wilder-Birmingham Realty Co. vend à C. G. Curran, \$4,500 et autres considérations. N. Dickson, notaire.—1931.

Bvd Décarie, bâtisses Nos 4619, 4621; lot No 49-176; terrain 25 x 90 pds, C. G. Curran vend à Wilder-Birmingham Realty Co, \$4,175 et autres considérations. N. Dickson, notaire.—1931.

Préfontaine. — Chemin Public, vacants; lot No 28-704-1; terrain 24 x 90 pds, A. Amyot vend à A. Trudeau, \$900. W. Labonté, notaire.—1931.

St-Denis. — Rue Fabre, vacants; lot No 339-424; terrain 58.11 x 109 pds, J. W. Lafontaine vend à H. Carrière, \$3,300. W. Labonté, notaire.—1931.

St-Louis. — Rue Demontigny Est, bâtisses Nos 231, 233; lot No 673; terrain 41 x 89 pds, The Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals vend à A. Leroux, \$5,000. L. Leroux, notaire.—1931.

St-Paul. — Rue Angers, bâtisses Nos 239 à 238; lots Nos 3407-54, moitié 55; terrain 66 x 112 pds, A. E. Chaput vend à A. Chaput, \$7,000. M. Morneau, notaire.—1931.

Rue Joliette, vacants; lots Nos 3613-66, 66; terrain 50 x 88 pds, T. Chonnet vend à J. E. Poirier et Uxor, \$500. L. A. Marchessault, notaire.—1931.

Ville St-Laurent. — Blvd St-Germain, bâtisses No 127; lots Nos 454-105, 106; terrain 50 x 110 pds, Dame A. Hamelin vend à J. B. Prieur, \$2,100. J. P. Cardinal, notaire.—1931.

Les denrées

Cours de gros, fournis par la maison E. Limoges & Cie, rue William

Fermeture du 17 juillet

Oufs	Sous
Oufs Chantrelles, la douz.	26
" fraie extra, la douz.	26
" fraie 1ère, la douz.	22
" fraie 2ème, la douz.	19
Bœuf	
En bloc d'une livre No 1	25
En bloc d'une livre No 2	24
Solide No 1, la livre	24
Solide No 2, la livre	23
Laiteuse, 1 livre	21
Laiteuse solide, la livre	22
Salé	
Pur, sans 30 livres, la livre	10 1/2
" ditte 40 livres, la livre	10
" bloc d'une livre, la livre	11
Composé, 30 livres, la livre	10
" 60 livres, la livre	10
" bloc d'une livre, la livre	11
Porc	
Fort, 50 livres, la livre	18
Fort, 20 livres, la livre	20
Doux, 50 livres, la livre	18
Doux, 20 livres, la livre	18
Doux, 5 livres, la livre	14
Pois	
Canadiens, le minot.	\$2.60
Importé, le minot	\$2.60
Havets	
Canadiens, le minot	\$1.60
Jaunes, le minot	\$2.00
Cailles, le minot	\$2.70

La construction maritime

Le volume de la construction maritime est aujourd'hui à son plus bas depuis l'avant-guerre. Le tonnage en flèche de 175,000 tonnes comparativement au trimestre précédent et de 1,840,000 comparativement à l'avant-guerre. Il s'établit à 1,825,987.

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général

Prêts hypothécaires

5504, rue Vaudry

5504, rue Vaudry

5504, rue Vaudry

5504, rue Vaudry

5504, rue Vaudry

5504, rue Vaudry

5504, rue Vaudry

LA NAVIGATION

Nombreux départs pour les vieux pays

La route des Bermudes et des Antilles de plus en plus populaire

Quiconque a assisté hier matin au départ de ce navire de la ligne maritime du Canadien National à destination des Antilles et des Bermudes, ne peut que conclure que cette route devient de plus en plus populaire chez les gens en vacances. Le Lady Rodney avait à son départ le plus grand nombre de passagers encore transportés en un seul voyage cette saison, au nombre desquels nous avons noté Miles J. Nalmsmith et Allice Moore, expertes en diététique de la compagnie de téléphone Bell, la première attachée au bureau de Montréal, la seconde à celui d'Ottawa. Miles M. Pagé et F. Primeau, de Montréal, font aussi le voyage.

Nombreux départs pour l'Europe. Plusieurs transatlantiques ont quitté le port local à peu d'intervalle l'un de l'autre, hier matin. C'était d'abord l'Alaska, un Cunard, à destination de Londres par voie de Plymouth et du Havre. Vint ensuite le Letitia qui se dirigera vers Glasgow, via Belfast et Liverpool, avec son contingent habituel d'Écoslais, et enfin le Duchess of Richmond, du Pacifique Canadien qui se rendra également à Glasgow avec escale aux mêmes ports. L'équipe anglaise de football qui a visité nombre des principaux centres du Canada et des États-Unis au cours de leur séjour sur ce continent, s'est embarquée à bord du Duchess of Richmond, mais elle quittera ce navire à Québec pour prendre passage à bord de l'Empress of Britain.

Exposition de travaux d'art manuel. La troisième exposition annuelle de travaux d'art manuel sera tenue au manoir Richelieu du 27 juillet au 1er août. Cette exposition, tenue sous les auspices du Gouvernement provincial, a été un succès depuis son inauguration, et l'on escompte que celle de cette année ne fera pas exception. Le ministère provincial de l'Agriculture est tout particulièrement intéressé à cette entreprise, puisque c'est sous son égide qu'une école pour l'enseignement de ces travaux a été établie à Québec. Est-il besoin d'ajouter que le Canada Steamship Line fait le service entre La Malbaie, Québec et Montréal.

L'Empress of Britain. Ce navire quittera Québec à 4 heures 40 cet après-midi pour les ports anglais avec le plus grand nombre de passagers transportés par aucun paquebot en un seul voyage depuis l'ouverture de la présente saison de navigation sur le Saint-Laurent. Quatre cents personnes ont réservé accommodation en première classe, et pratiquement tous les quartiers affectés aux passagers de cabine seront aussi occupés. Parmi les passagers de marque, nous notons M. R. Robertson, gérant général du London Daily Express; Lord Shagnessy, Sir Ralph et Lady Glyn, de Londres.

Arrivée du "Charlottetown". Borden, I.P.E. (17 Spécial au "Canada"). L'arrivée du nouveau transbordeur de wagons du Canadien National a créé un vif émoi à son arrivée ici. Comme on le sait, ce navire fera la traversée entre la terre ferme et l'Île du Prince-Édouard.

Parmi les personnes présentes sur le quai à son arrivée l'on remarquait l'honorable juge A. E. Arsenault, la Cour Suprême, de l'Île du Prince-Édouard, le Lieutenant-gouverneur Charles E. Dalton et Mme Dalton, la marraine du navire, M. W. U. Appleton, gérant-général de la région de l'Atlantique du Canadien National, M. F. Tomkins, gérant du trafic, A. J. Stewart, ingénieur-en-chef et d'autres personnes importantes des Provinces Maritimes.

Le capitaine John L. Read qui aura charge du navire entre Cap Tor-

mentine et l'Île du Prince-Édouard, a commandé le navire dans son voyage des chantiers maritimes de Lauzon, Québec, à l'Île du Prince-Édouard.

Les épreuves faites au quai de l'Île du Prince-Édouard à celui de Cap Tormentine ont été des plus concluantes.

Visite sur le "Letitia". Six jeunes filles dont les compositions sur l'origine de la navigation ont été primées lors de la tenue d'un récent concours par l'Ordre Impérial des filles de l'Empire, ont eu l'avantage de constater de visu les progrès accomplis, lorsqu'elles ont été les hôtes des lignes maritimes Anchor Line, lors d'un court bord du paquebot "Letitia", à l'heure du lunch, hier. Sur ces six jeunes filles, toutes domiciliées à Verdun, deux ont obtenu des prix spéciaux qui consistent en un voyage gratuit à Québec; ce sont Lois Robinson et Dorothy Lawrence. Les autres concurrentes heureuses étaient: Doris Lang, Jessie Allen, G. Stucker et C. Balmforth. Ce concours avait été organisé spécialement pour aider à la campagne de publicité entreprise pour commémorer le centenaire du lancement du Royal William, en 1831.

Transatlantiques au port. Wanstead, Attawitig, Hagno, Doris, Fleury, Cairnes, Canadian Victor, Cornwall, Dunst, Man. Brigade, King County, Ville D'New Northland, Canadian Challenger, Breynort, Canadian Ranger, Canadian Conqueror, Svanholm, Valfrida, Colyto, Consul Horn, Canadian Highlander, Canadian Leader, Canadian Squatter, Canby, Norfolk, Frontenac.

En visite à Montréal et Québec. Un contingent composé de membres du Lions Club, de Philadelphie, qui ont assisté à la convention internationale tenue à Toronto est arrivé à Montréal hier soir par le bateau Rapids King, de la Canada Steamship, et s'embarquera ce soir pour Québec à bord du Richelieu pour revenir dimanche soir par le Tadousac.

SERVICE DES SIGNAUX

Montréal, 18 juillet 1931.

3.30 P.M.

Montréal à Québec

Longue-Pointe — Duchess of Atholl.

Cap St-Michel — Safeguard, Joshe-

bos, Boulanger, Canby.

Bellmouth — J. Bouillon, Terrebonne.

Sorel — Maisonneuve, Frontenac et

Berthier, Lady Rodney, Twicken-

ham, Letitia, Duchess of Richmond,

Valinania, Alania.

Trois-Rivières — Wendover, Cydonia,

Anna, William Remorquage, Annie M.

Nadeau, Earl Bass et barge, Beaverhill.

Pointe Citrouille — Geo. L. Eaton.

Portneuf — Chicoutimi County, Rose

Hélie, Barnolite, J. Boland Jr.

Québec — Grey County, J. H. Price,

Teak Bay, Lena Gagné.

MONTREAL EN MONTANT

3.30 P.M.

Lachine. — German et Rock King.

Pine Bay.

Casacades. — R. Prince, Granby, Na-

lady.

Coteau. — Rival et Chaland, New-

York News.

Cornwall. — Lachenedoc, Druhaes,

Burawater, Winnipeg.

Dickinson. — Grain Motor, Cedar-

ton, Sherbrooke, Dania, Britannia, J.

Whalen, Redchief, Casco.

Galop. — R. King, Royalty, Brita-

molene, J. Irwin, Marie Lydia.

Port. — J. E. Egglecliffe, Hall.

Sarnian, J. O. McKellar et Keyvive,

Westmount.

Port Colborne. — Starwell, Maple

Bay.

Sault Ste-Marie. — Manitoba.

Montréal à Québec

Longue-Pointe — Cairnes, Granby,

Richelieu, Tadousac, Labrosse, Verché-

res, Argenteuil, Marie Almbach, Wan-

stead, Consul Horn, New Northland,

Norfolk, Fleury, Frontenac S. New-

York News, Cythera, barge 47, Eureka

et barge.

Bellmouth — Duchess of Atholl.

Sorel — Barge 47, Barnolite, Beaver-

hill.

Trois-Rivières — J. Bouillon, Mais-

sonneuve, Frontenac et barge, C. G. S.

Berthier, Letitia, Hélie, Egglecliffe, Hall.

Pointe Citrouille — Chicoutimi County.

St-Jean — Wendover.

Grondines — Lena Gagné, Teak Bay.

St-Nicolas — Clidonia, Geo. L. Eaton,

Anna, J. H. Price.

Québec — Keyvive, Deepwater, Cana-

dian Importer, Hennessey, Frode,

Québec, St-Laurent, Havel, Kingswood,

Lachine. — Algonquin, Chemong,

Novadoc, Freshmore, Southton, J.

Pratt, Felicia et Redhead, Trenora,

Keynor, Winona, Edmondson, Granby.

Casacades. — New York News,

Coteau. — German et Rock King,

Pine Bay, Casco, Drumahoe, Burawater,

Winnipeg.

Cornwall. — Rival, J. Whalen et Red-

chief, Britannia.

Dickinson. — Lachenedoc, Brita-

molene, Westcliffe Hall, J. Irwin, Ma-

rie Lydia, Redfern.

Galop. — Cedar-ton, Sherbrooke, Pon-

dition Juppier, Grainmotor, R. King,

Forrest, Bellier, J. E. Egglecliffe, Hall,

Rival et W. Johnson, Spruce Bay, Brita-

nia, City of Toronto, Lawrence, J. Hart.

Port Weller. — Providence Secony,

C. H. Houson et City of Windsor, Cal-

fax, Collingwood, Brockville, Icollette,

Enca, Starwell.

Port Colborne. — Egglecliffe Hall,

Conhaven, Starwell, R. Gilechrist, Che-

rryven, Oakton, Cedar Bay, Cyclova-

tor.

Sault Ste-Marie. — Bayton, D. B.

Hanna, W. K. Field, Kewatton, W. C.

Frans, Manitou.

Port Arthur. — Anna C. Minch.

Port William. — R. Budd.

fait évoluer considérablement le sens de cet impôt. Au lieu d'un droit de douane de 15 cents pour chaque livre, on aura un droit basé sur la proportion d'annonces. Pour une proportion variant de 20 à 30%, le droit est de 2 cents par numéro; et si cette proportion dépasse les 30%, l'impôt est de 5 cents par numéro. Tous les magazines qui comportent moins de 20% d'annonces entrent au pays en franchise.

L'hon. Mackenzie King craint que les modifications apportées à ce droit d'importation ne suscitent des réactions américaines; les éditeurs des États-Unis ont ostracisé les éditeurs canadiens; l'industrie du tonnage pourrait souffrir, car un tel impôt restreint l'échange des idées. La pensée ne devrait pas être comprimée par des frontières.

M. Bennett riposta que les revues qui nourrissent l'esprit ne souffriraient pas de l'impôt. Le gouvernement n'a pas l'intention de considérer la question dans un esprit outrancier. Il n'est pas d'avis que les droits d'importation poussent les Américains à réclamer entre les auteurs canadiens. "Si les États-Unis, dit-il, ont jugé bon d'imposer une taxe sur l'annonce, je ne vois pas du tout pourquoi nous ne leur rendrions pas la pareille".

L'hon. M. Stewart a demandé une censure plus sévère des magazines et périodiques, tandis que M. J. S. Woodworth, député de Winnipeg-nord-est, estimait utile la constitution d'un tribunal d'appel pour les plaintes apportées contre les décisions du présent censeur.

Avec l'expansion de la radio, selon l'avis du représentant libéral de la division électorale de South Oxford, M. Cayley il est inutile de tenter le bannissement par droits de douane, des magazines obscènes de l'étranger. Ces magazines, fait-il observer, entrent quand même chez nous par voie de la radio. M. Cayley est d'avis que le gouvernement ferait mieux d'admettre que le but des droits d'importation sur les magazines étrangers était d'augmenter les revenus du pays. "S'il s'agit d'exclure les revues obscènes, ajoute-t-il, faites-le donc avec énergie".

La Beauharnois

Ottawa, 17. — Témoignant devant le comité de la Chambre des Communes qui tient une enquête sur les affaires de la Beauharnois Power Company, M. R. C. Sweeney, président, a déclaré que lui et la compagnie avaient fait des dons en argent aux deux partis politiques. Ses déclarations sont tombées de ses lèvres aujourd'hui comme autant de surprises pour les membres du comité d'enquête.

M. Sweeney a déclaré qu'il avait fait des dons variant entre \$600,000 et \$700,000 au parti libéral. M. Sweeney raconte ensuite qu'il a également donné de l'argent au parti conservateur et à des conservateurs personnellement. Il dit avoir donné \$5,000 à Leslie Bell, député conservateur de Saint-Antoine, \$10,000 au général McCusig pour le parti conservateur à Montréal, tandis que Jacques Cartier, trésorier du parti conservateur dans Québec, a reçu \$20,000.

Témoins à la mémoire difficile

M. Sweeney déclare ensuite avoir donné \$125,000 à John Aird, Jr., de Toronto, pour le parti conservateur en cette province, mais M. Aird nie que ce fut pour le parti conservateur. Il affirme que c'était le règlement d'une affaire personnelle. Pressé de question, M. Aird déclare qu'il avait conseillé M. Sweeney sur la meilleure manière d'obtenir un contrat avec la commission hydro-électrique d'Ontario, mais il ne se rappelle pas quelle était la nature du conseil qu'il avait donné à M. Sweeney. Contre-interrogé par M. S. W. Jacobs il ne se rappelle pas quels étaient les conseils ni quels furent les services qui lui valurent \$125,000. Prié par M. L. A. Forsyth, avocat de la Beauharnois de dire pour quelle raison il aurait été payé \$125,000 par M. Sweeney, M. Aird répond qu'il n'en peut trouver.

L'immeuble

Voici le rapport hebdomadaire des ventes immobilières tel que dressé par le secrétaire du Bureau de l'immeuble de Montréal:

En ville	En banlieue	Nombre	Montant
46	22	68	\$ 627,654
22	22	44	\$ 22,621
Total		112	\$ 650,275

Bâtisses

En ville	En banlieue	Nombre	Montant
68	33	101	\$4,947,653
33	33	66	\$ 187,025
Total		167	\$ 5,134,678

Terrains

Total des ventes de terrains et des bâtisses: 169 terrains, \$5,784,353.

Total des ventes pour la semaine précédente, 155, \$2,110,700, soit une augmentation en nombre de 14 ventes au montant de \$3,678,653.

Suit une liste des ventes les plus importantes de la semaine: 427 Sherbrooke, Mme Arthur Hotte au Club Martin Inc., \$61,000; 707-708 La

partie et 3001-3011 Saint-Jules, la Société Adélaïde Péloquin, \$38,000; 1101-1103 Blvd Saint-Joseph, M. Levesque à J. Alexandre Gagné, \$38,000; 437-459 troisième avenue, Pierre Breton à Joseph Lamarche, \$25,000; 1092 Saint-Denis, Mme Charles Moncel à l'hôpital Saint-Luc, \$23,000; 8183-8191 Saint-Denis, Mme Joseph Mathieu à Omer Chevrefils, \$21,260.

Au cours du mois de juin, le quartier de Montréal où se sont opérées les ventes les plus importantes et où le nombre et la valeur des ventes transgérées sont les plus considérables est le quartier Notre-Dame de Grâce, où 72 ventes ont coûté \$1,108,900. Les quartiers qui viennent immédiatement après sont, par ordre: Saint-Georges, où 8 ventes ont coûté \$641,970; Mont-Royal, 38 ventes, \$620,126; Rosemont, 75 ventes, \$573,932; Villiers, 68 ventes, \$485,046. Dans les banlieues, la plus importante au point de vue ventes immobili

Un grand ingénieur anglais au Canada

Sir Alexander Gibb est arrivé hier à Montréal pour procéder à l'inspection des ports canadiens

Sir Alexander Gibb, autorité en vue du monde britannique pour tout ce qui touche à la construction et à l'administration des ports est arrivé hier à Montréal à bord du paquebot "Duchess of Atholl" de la Canadian Pacific. Sir Alexander vient au Canada sur l'invitation du gouvernement fédéral pour procéder à une visite des différents ports du Canada. A peine arrivé à Montréal il est immédiatement reparti pour le port de St-Jean-N-B.

Aux reporters qui l'interrogeaient, Sir Alexander a répondu qu'il ne faisait aucune déclaration avant d'avoir vu personnellement M. Bennett le premier ministre du Canada. Il doit passer une semaine à St-Jean et se rendra à Halifax avant de revenir à Montréal où il doit se trouver pour le 20 août.

De Montréal, qu'il quittera le 30 août il se rendra à Ottawa, puis à Vancouver et dans le New-Westminster. Sa tournée comprend l'inspection générale de tous les ports du Canada.

Sir Alexander a exprimé l'espoir, qu'en raison du travail immense qu'il a devant lui, on voudra bien ne pas trop l'accabler sous une multitude de discours et de diners.

Victimes de la foudre et de l'onde

Windsor, Ont. 17. P.C. — La vague de chaleur qui a sévi aujourd'hui, jointe à l'orage qui a visité les villes et le district avoisinant le quarante-cinquième, a causé la mort de quatre personnes. Deux femmes ont été tuées sur le champ lorsqu'elles furent touchées par la foudre au cours d'un des plus violents orages de la saison, et deux jeunes filles se sont noyées dans la rivière Hudson, près de Riverside, alors qu'elles étaient à se baigner. Les victimes de la foudre sont Myra Hayes, 10 ans, et Edna Dupuis, 6 ans, et celles de l'onde, Margaret Laird, 21 ans, et Isabelle Laird, 23 ans, les deux sœurs. Bernadette Hayes, sœur de Myra, fut également gravement brûlée, mais on prévoit sa guérison.

Noyade à Ottawa
Ottawa, 17. P.C. — William Newton, 23 ans, était à se baigner dans la Catfish Bay, lorsqu'il fut saisi de crampes et disparut sous l'eau. On pratiqua longuement mais sans succès la respiration artificielle sur le cadavre repêché peu après.

Une lettre de M. Boissonneault, ex-candidat conservateur

Monsieur le Directeur
"Le Canada"
35 ouest St-Jacques.
Montréal.

Monsieur: — Vous avez publié dans votre journal du 15 juillet 1931, à la page 8, 6ème colonne, en sous-titre: "Un ancien candidat bleu défait critique l'administration Houde-Bray". Dans le corps de la nouvelle vous écrivez une autre chose: "L'ancien candidat bleu défait critique l'administration Houde-Bray".

Dans le corps de la nouvelle vous écrivez une autre chose: "L'ancien candidat bleu défait critique l'administration Houde-Bray". Dans le corps de la nouvelle vous écrivez une autre chose: "L'ancien candidat bleu défait critique l'administration Houde-Bray".

Je n'ai jamais prononcé les paroles que me sont attribuées. Je me suis levé au milieu de l'assemblée précisément pour protester contre les critiques injustes que l'on adressait à l'administration municipale actuelle.

Je n'ai rien à faire ni de près ni de loin avec la cave du député fédéral de Saint-Denis.

Pour ma part, j'ai suggéré qu'on aille en délégation auprès de l'Exécutif pour formuler notre requête. Je maintiens que c'est la seule façon de procéder.

Je suis également d'avis, comme je l'ai dit à l'assemblée, que si l'administration actuelle, après avoir considéré la requête des résidents autour de la carrière Saint-Etienne peut se rendre à notre demande, elle le fera avec empressement. Montréal, n'a jamais eu une administration d'aussi bons hommes d'affaires que celle qui nous gouverne. Les travaux exécutés et en voie d'exécution dans l'intérêt général de toute la ville font foi de mon affirmation.

Comme vous me prêtez des paroles qui ne sont pas miennes, je vous prie de publier cette lettre en signe de rétraction.

Votre dévoué,
(signé) J. A. Boissonneault
Ex-Candidat Conservateur.

—N.D.L.R.—
Le reporter qui a rédigé le compte-rendu dont se plaint M. Boissonneault affirme avoir rapporté exactement, si non la lettre, du moins le sens des paroles de ce monsieur (si elles en ont). Nous autorisons du titre dont l'«Ore» a tiré la lettre, nous pourrions dire à M. Boissonneault qu'il a menti, mais nous ne sommes pas des hystériques. Nous préférons croire, avec les électeurs de Beauharnois, qu'il semble ne pas savoir ce qu'il dit. Quant à faire un signe de rétraction, nous ne le pouvons pas, ne connaissant pas cela.

Deux déserteurs sous arrestation à Toronto
Toronto, 17 (P.C.) — Hens Mueller et Elfrida Mauck, de Montréal, sont actuellement détenus aux quartiers de la sûreté en attendant qu'ils soient ramenés à Montréal où ils devront répondre à une accusation portée par le mari de cette femme; elle est accusée d'avoir déserté le domicile conjugal emportant avec elle pour une valeur de plus de \$1,000 d'affaires mobilières.

La solution du problème polono-ruthène

Le congrès de Lutsk semble l'avoir apportée, nous a dit hier M. L. Emichalski de Varsovie

Nous avons rencontré, hier après-midi, aux bureaux du consul général de Pologne, M. L. Emichalski, avocat polonais, qui est arrivé hier à Montréal, venant de Varsovie. M. Emichalski nous a parlé des relations qui existent actuellement entre les Polonais et les Ruthènes.

"Vous n'avez pas été sans entendre parler au Canada, nous a dit M. Emichalski, de certains mouvements d'agitation qui se sont produits au cours de ces dernières années, dans les rangs ruthènes contre le gouvernement polonais. Les Ruthènes que l'on désigne généralement sous le nom d'ukrainiens appartiennent comme les polonais eux-mêmes à la race slave. Quoique mêlés au polonais depuis une dizaine d'années, ils ont conservé leur dialecte particulier et leur culture nationale.

C'est à la suite d'agitations, provoquées par des éléments étrangers, que les ruthènes se sont mis à revendiquer certains droits que, parait-il, le gouvernement polonais se serait refusé à leur octroyer.

"Ce mouvement de mécontentement semble aujourd'hui complètement apaisé et il a eu une conclusion fort satisfaisante tant au point de vue polonais que ruthène, lors d'un congrès qui s'est tenu ces jours derniers (29 juin) à Lutsk et auquel ont pris part 120 membres de l'Union Ukrainienne de Volhynie, comprenant des délégués de tous les districts de la Volhynie ainsi que des représentants de différentes organisations polonaises.

Ce congrès, convoqué grâce à l'initiative du groupe parlementaire Ukrainien de Volhynie, a été marqué par le plus entier succès et a abouti à un ordre du jour de coopération entre ces deux groupes importants de la Pologne actuelle. Cette coopération d'un caractère essentiellement pacifique peut seule assurer, selon cet ordre du jour, la possibilité d'un travail paisible sous la protection de l'état qui garantit aux Ruthènes comme aux Polonais leurs droits nationaux, leur langue et leur culture.

Ce congrès, nous a assuré M. Emichalski, a reçu l'assentiment des autorités civiles et religieuses de la Pologne. Le métropolitain de Varsovie, Dionysius, notamment, a envoyé aux délégués un télégramme de bénédiction.

Ce congrès, a conclu notre interlocuteur, constitue un événement dans l'histoire polono-ruthène et l'on a le droit de croire que dorénavant il n'y aura plus de problème polono-ruthène, le problème polono-luthène est désormais résolu.

L'événement de la saison

Le 9 août, un dimanche marquera le pique-nique connu comme "l'événement de la saison", sous la direction conjointe de MM. Adélaïde Leblond, Louis Croteau, Philippe Grenier et Albert Bellemare et la présidence d'honneur de M. Gaspard Fautoux. Le directeur de la danse au Palais-Mont-Royal, M. Gérard Demeule, verra à l'organisation de concours de danse au chalet du bois de Lavaltrie où se rendront les pique-niqueurs.

Le départ s'effectuera aux endroits suivants, à 8 h. 30 le matin: angle Sainte-Zotique et Saint-Denis, Palais de Danse Mont-Royal, rue Amherst, près Sainte-Catherine, angle Lasalle et Ontario. Les camions se rencontreront à 9 h. 15, au Stade de la rue Dorchester; ils iront, le soir, déposer les voyageurs aux endroits plus haut mentionnés, où se fait aussi la vente des billets.

Le maire Brault de Lavaltrie accueillera la bienvenue aux pique-niqueurs. Le député de Berthier à la Législature, M. Cléophas Bastien, a promis d'être présent, de même que MM. Georges Brunet, Cléophas Durocher et J. O. Cordeau.

La ville paierait un quart du boulevard métropolitain

Il est de plus en plus question du boulevard métropolitain dans les milieux administratifs. D'après le projet initial, le coût des travaux, qui est estimé à \$6,000,000, serait réparti comme suit: 50 pour cent par le gouvernement fédéral, 25 pour cent par la province et l'autre quart par les municipalités riveraines. Or, les derniers renseignements qui nous sont parvenus semblent indiquer que la ville de Montréal paierait ce dernier quart, ce qui revient à dire que les municipalités environnantes en seraient libérées. De toute façon, la métropole n'aurait à rencontrer qu'un surcroît de \$175,000 environ, en ce que la majeure partie du boulevard traverse son territoire.

Il est question, à Ottawa, de faire commencer les travaux d'ici l'hiver prochain, afin d'aider financièrement aux chômeurs.

La nouvelle loi des Accidents du Travail en vigueur le 1er septembre

Les ouvriers de la province de Québec ont jusqu'au 10 août pour se conformer aux termes de la nouvelle loi des Accidents du Travail, qui sera en vigueur à partir du 1er septembre. Les employés concernés sont ceux compris dans les 24 groupes spécifiés dans la loi, dont sont exclus seulement les employés des gouvernements, des municipalités, des commissions scolaires et des compagnies de transport, qui ont un système d'assurance à eux.

L'année de la Commission commencera le 1er janvier et les renseignements que l'on doit se procurer au plus tard le 10 août ont trait aux mois de septembre à novembre. Les patrons doivent faire parvenir à la Commission, 73 Grande Allée, Québec, un état des salaires qu'ils paient durant ces mois.

Le pendu de la montagne identifié

Le cadavre trouvé pendu avant-hier matin sur le haut de la montagne était celui de Petru Bandu, un roumain, âgé de 36 ans et demeurant à 26 rue Leduc. Une plainte avait été faite auprès de la Sûreté, accusant la disparition d'un nommé Bandu. Le détective se rendit alors à 1197 DeBouillon, d'où venait la plainte et amena à la morgue trois roumains qui reconnurent le cadavre trouvé comme étant celui de Bandu, un ami et compatriote. Ce matin se finira probablement l'enquête déjà commencée dans cette affaire. Bandu serait parti le matin de l'incident pour se procurer de l'ouvrage et découragé sans doute de n'en point trouver, il aurait préféré se pendre. Son épouse témoignera ce matin à l'enquête.

On suggère la formation d'un parti national ouvrier

Winnipeg, 17. — P. C. — Les délégués qui assistent à la première réunion de la Conférence du travail de l'Ouest, ont demandé aujourd'hui la formation d'un parti national travailliste, ou tout au moins, la fédération des groupes travaillistes des diverses provinces. Des représentants de la Saskatchewan assistaient à cette réunion, et on y fit lecture de plusieurs communications reçues de centres de l'est du Canada, appuyant la formation d'une organisation nationale.

Les associations ouvrières de Montréal, de Toronto, de Hamilton et de Vancouver se sont toutes déclarées en faveur de s'allier les unes aux autres et de se former en une organisation quelque peu semblable au parti ouvrier en Grande-Bretagne. Vancouver a suggéré la nomination d'une commission nationale pour faire une étude approfondie du problème du chômage et la création d'un bureau de publicité.

M. C. N. Pines, de Regina, et Wm. E. Small, de Winnipeg, ont été élus président et secrétaire, respectivement, de la réunion qui s'est occupée, entre autres questions, de l'assurance contre le chômage, l'immigration, le système de pension pour les aveugles et des heures de travail plus courtes; elle s'est enfin prononcée contre l'établissement de camps militaires pour les chômeurs.

Un communiqué de M. J. H. Connors, secrétaire du parti travailliste de l'Ontario faisait ressortir l'augmentation dans la production de la richesse et l'accroissement de la pauvreté. Mlle Beatrice Bridgen, de Brandon, Man., préconisa la formation d'un plan d'une durée de cinq années aux termes duquel l'ouvrier, le cultivateur et autres intéressés s'uniraient pour chercher une solution aux problèmes qui confrontent l'Ouest canadien.

S. E. Mgr Murray à Montréal

L'évêque de Victoria, S. E. Mgr C. Murray, se trouve présentement à Montréal pour assister au grand triduum solennel en l'honneur de Sainte-Anne, qui aura lieu à l'église des Rédemptoristes, rue McCord, les 23, 24, 25 et 26 juillet prochains.

Le triduum se terminera le dimanche 26, jour de la fête de Sainte-Anne, après avoir été inauguré le 23, solennité du Très-Saint-Rédempteur.

Dimanche, S. E. Mgr Murray célébrera une messe pontificale. Le matin, il y aura prière spéciale en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours et distribution de la bénédiction papale.

Chaque matin du triduum, il y aura des messes à 6 h., 7 h., 8 h. et le soir, à 7 h. 30, sermon par le R. P. Philip Quinn, rédemptoriste, invité spécialement pour cette occasion.

Ceux qui n'ont pas l'occasion d'aller à Beaurépaire saluer leur patronne, Sainte-Anne, pourront du moins se rendre à son sanctuaire de Montréal.

Verdicts rendus hier par le coroner

La cour du coroner a rendu hier deux verdicts de destruction volontaire dans les cas suivants: Léonie Boutin, 25 ans, qui s'est jetée dans le canal Lachine dans un moment de désespoir; Joseph B. Noonan, 31 ans, de Boston, dont le cadavre a été retrouvé dans le fleuve par la police du port; un verdict de mort naturelle dans le cas de Mme Catherine Franklin, de Saranac Lake, qui a succombé à une syncope; un de mort naturelle dans le cas de Marcel Durand, 15 ans, qui s'est noyé dans la rivière des Prairies, à Cartierville.

Ouvriers qu'on paierait tous les jours

Plusieurs échouvins feront pression auprès du comité exécutif pour que ceux qui seront affectés à l'enlèvement de la neige dans les rues de la ville, l'hiver prochain, soient payés tous les jours à la semaine, tous les jours si possible. Il est prétendu que le pauvre ne peut généralement pas attendre deux semaines pour se procurer le strict nécessaire; puis, il arrive qu'avec une enveloppe de paye assez garnie, l'ouvrier oublie ses misères passées et fasse bombance sans songer au lendemain.

Accident de la rue

Thérèse Lavigne, 5 ans, 7411 Durocher, a été transportée hier soir vers 9 h. 35, à l'hôpital Sainte-Justine souffrant d'une fracture de la cuisse gauche que lui a infligée une automobile conduite par M. Thibaut, 5277 Saint-Denis en la frappeant. Elle fut conduite à l'hôpital par le Dr Couty et y fut soignée par le Dr Gadbois. Son état n'est pas grave.

La question de la ligne de ceinture s'entoure de doute

La Ville s'oppose au commencement des travaux dont la date n'est pas fixée par le C. N. R.

La date du commencement des travaux, à la ligne de ceinture du Canadian National, de Longue Pointe à Eastern Junction, n'est pas encore fixée. Cependant, il est des difficultés à prévoir dans ce projet. Dans une résolution du comité exécutif de la ville de Montréal, adoptée le 25 juin dernier, il est dit que la ville s'oppose catégoriquement à l'exécution des travaux de construction de la voie ferrée.

D'après le jugement rendu en deuxième lieu par la commission des chemins de fer, à Ottawa, le Canadian National avait obtenu le droit de poursuivre ses travaux. Certaines questions de détails, dont le creusement de tunnels sous les rails, à plusieurs rues de la métropole, ont été l'objet d'une demande de permis par le C. N. R. à la ville. Le comité exécutif, en s'opposant aux travaux, refuse nécessairement l'octroi de ces permis. D'aucuns prétendent que, dans cette alternative, le Canadian National peut obtenir un bref de mandamus contre la ville.

Il serait possible aussi que la ville en appelle au Conseil Privé. Toutefois, si l'on en croit les déclarations des membres du comité exécutif, au lendemain du jugement de la Commission des chemins de fer, le doute et l'incertitude règne sur toute l'affaire.

L'échevin Savignac voulait aller "plus loin que ça", et le président Allan Bray prétendait qu'il ne servait à rien de lutter contre les compagnies de chemin de fer.

Faits Divers

En jouant
Dollard Trépanier, 4 ans et demi, 4696 rue Chabot, s'amusa hier soir avec son frère lorsque celui-ci lui lança une bouteille à lait sur la tête. Conduit à l'hôpital Sainte-Justine, il fut soigné pour une plaie au cuir chevelu.

Chute
En tombant hier après-midi vers 4 heures, dans un escalier, Roger Ricard, 6 ans, 1792 rue Labrecque, s'est infligé une plaie contuse au front et a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine. Son état n'est pas grave.

Il l'a revu
M. Sam Ostroff, 3484 avec de l'Hôtel de Ville, qui s'est fait voler \$4 par un nègre le 8 juillet dernier, a revu son voleur l'autre soir. Il est allé prévenir aussitôt les constables Emond et Saint-Jean, mais lorsqu'ils revinrent... l'homme de couleur avait disparu.

5 ans de pénitencier
Pat McCoy alias Thompson, a été condamné hier à trois ans de pénitencier par le juge Lacoursière, pour avoir eu en sa possession des outils de cambriolages, et à deux années pour avoir volé une horloge de \$90 chez Birks and Sons. Il s'était avoué coupable sous les deux accusations et avait imploré la clémence de la cour. Succès!

Contrefacteur
Le juge Lacoursière a condamné hier à 2 ans de pénitencier, à cause de son mauvais dossier, Romeo Minville, qui s'est avoué coupable d'avoir fait trois chèques dont 2 de \$35 et un de \$25, sous les noms de Mme Albine Mainville et de Mme Joseph Rainville. Il se servait de ces chèques pour régler certaines dettes.

La fête de l'indépendance belge
C'est demain l'anniversaire de l'indépendance belge. Il y aura 101 ans que ce petit pays ait conquis sa liberté, si noblement défendue par la suite. La journée sera marquée, selon l'habitude, par une cérémonie patriotique et religieuse, sous la présidence de M. Albert Rémes, consul général de Belgique à Montréal, et à laquelle assisteront les membres de la colonie ainsi que les amis de la Belgique.

Voici le programme détaillé de la journée: le rassemblement pour le défilé se fera le matin à 9 heures 30, à la caserne des Carabiniers Mont-Royal, coin Durocher et avenue des Pins. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la colonie belge et à leurs amis, les autorités prendront la tête du cortège qui défilera par la ville, en passant par l'avenue des Pins, St-Jenis, Cherrier, St-Hubert, Craig, jusqu'à la place d'Armes.

On entendra alors le grand'messe à l'église Notre-Dame, à 11 heures, puis le cortège se reformera pour se rendre au local de l'Union Belge en passant par les rues Notre-Dame, St-Laurent, Ste-Catherine, jusqu'à Papineau.

Arrivés au local de l'Union, les membres de la colonie se réuniront et des rafraîchissements leur seront servis.

Dans la soirée, réunion avec danse et musique.

Feu Mme F.-A. Grothé

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme F. A. Grothé, née Maria Rose, décédée le 16 juillet courant à sa résidence d'été au Lac Grothé, comté d'Argenteuil. Elle était âgée de 65 ans et 6 mois, et était veuve de feu Felix-Avila Grothé, entrepreneur bien connu. Elle laisse 6 enfants: Avila et Hervé, Mme Dr Rodrigue (Charlotte) (née Antoinette Grothé), Mme Alfred Mercier, (née Berthe) Mme Edwin Hodge, (née Yvonne) et Mme Paul Mousseau (née Aline); 2 sœurs Mme T. A. Grothé et Mlle Elmire Rose, et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont lundi à 9 heures; le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte, 665 avenue Wiseman à 8 h. 45.

Retraite fermée
Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée au couvent d'Hochelaga, par le R. P. Lortie, O.M.I., le jeudi soir, 6 août, au dimanche 7 août au soir. Les retraitantes voudront bien apporter leur nécessaire de toilette et un voile blanc.

L'Université fermée

A partir de ce matin, l'Université de Montréal est fermée. Tout le personnel est en vacances jusqu'au 18 août prochain.

Le bulletin d'hygiène pour mai et juin

Dans le bulletin d'hygiène publié par le service de santé municipal, pour les mois de mai et juin 1931, il est donné un texte intégral d'une causerie prononcée récemment par le Dr Gaston Lapierre professeur de pédiatrie à l'Université de Montréal, sur l'alimentation maternelle. La conférence fournit plusieurs preuves à l'appui de cette façon naturelle d'alimenter le nourrisson.

Le bulletin d'hygiène rappelle aussi que l'American Public Health Association tiendra son 60^e congrès annuel à Montréal, du 14 au 17 septembre prochain.

Les rapports inscrits dans le bulletin indiquent le travail d'inspection accompli au cours des mois de mai et juin dernier.

De la farine pour la population albertaine

Devant la situation catastrophique, Ottawa se décide à un projet de distribution

Edmonton, 17. P.C. — On s'attend à ce que le projet de meunerie du Dominion, annoncé il y a quelques jours, soit adopté en Alberta. Le premier ministre l'hon. M. Brownlee et son collègue de l'Agriculture, George Hoadley, ont donné leur approbation au projet qu'ils considèrent comme une mesure de secours. La province recevra une commande de 450,000 barils de farine qui seront distribués sur l'ordre du gouvernement fédéral dans les districts particulièrement nécessiteux de la province.

M. Hoadley fait remarquer, toutefois, qu'il serait désirable de faire quelques modifications au plan pour pouvoir faire face à la situation un peu spéciale de l'Alberta. Il est probable que M. Bennett acceptera quelques changements suggérés. Les détails sur le projet et sur la distribution ne sont pas encore parvenus d'Ottawa.

M. L.-P. Morin parle à la Société avicole

La Société avicole du district de Montréal a tenu hier soir son assemblée régulière à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri.

M. C. Valois présidait. Le conférencier, M. L.-P. Morin, instructeur avicole, a été présenté et remercié par M. Valois. Il a parlé avec compétence, comme l'ont prouvé les applaudissements nourris qui ont accueilli sa causerie.

M. Morin avait choisi comme sujet: "L'alimentation, le logement, la division des terrains, les maladies, la sélection et l'engraissement des poules de 2 à 6 mois.

Il a insisté sur le fait qu'il faut veiller soigneusement à l'entretien des volailles en vue de la reproduction. La nourriture doit particulièrement être l'objet de grands soins et l'engraissement requiert une attention toute spéciale. M. Morin a émis l'opinion que des espaces doivent être réservés pour l'aménagement des volailles. M. Morin a aussi parlé des soins à donner aux poulets.

Des questions de routine ont été discutées et l'on a admis deux nouveaux membres.

Trois jeunes gens plaident coupable de vol

Lachine, 17. D.N.C. — Les détectives Jansz et Charron ont arrêté la nuit dernière, Paul-Emile Laplanche, 25 ans, 233 rue Saint-Joseph, Paul Bélanger, 23 ans, 66 rue Saint-Louis et Lionel de Repentigny, 53, 7 avenue. Accusés d'avoir, dans la nuit du 14 courant, volé pour \$100 de marchandises au restaurant Omer Daoust situé sous les estrades du Parc LaSalle de Lachine, ils ont comparu aujourd'hui devant le magistrat Lacoursière et ont plaidé coupable.

La sentence sera prononcée samedi.

Le constable Noël n'était pas là

Des informations reçues nous ont fait écrire hier que le constable Noël avait ouvert la porte de la voiture cellulaire dont se sont évadés Armstrong et Gage.

M. Noël n'était pas là, lorsque cet incident s'est produit.

La foudre fait des sinnes à Stratford

Stratford, Ont., 17 (P.C.) — Au cours de l'orage électrique qui a visité cette localité pendant la nuit, une des cheminées de l'hôpital général a été touchée par la foudre qui n'a causé que peu de dommages.

Les lignes télégraphiques du Canadian National ont souffert considérablement, bon nombre de poteaux ayant été ou abattus ou mis en éclats par la foudre. On dit qu'en ces quelques derniers jours, plus de vingt de ces poteaux ont dû être remplacés.

Les peintres suspendus à 200 pieds de terre

Les peintres ont commencé hier à peindre le clocher de l'église Saint-Jacques. Une foule de badauds s'amassa à voir les hommes s'écarter à 200 pieds de hauteur sur les flancs de la tour en flèche. Une fois la toilette terminée, les montants du clocher resplendiront du plus beau vert pâle.

La statistique des Holland serait l'augmentation à Montréal

On créerait un bureau pour la recueillir. — La mortalité en baisse à tous les âges

Dans le prochain budget qu'il déposera au conseil municipal, le directeur du service de la santé, M. le Dr Séraphin Boucher, demandera des fonds de quelques milliers de dollars pour l'établissement d'un bureau municipal de la statistique des naissances.

Il y a quatre ou cinq ans, le gouvernement provincial prenait cette initiative, afin de s'assurer de rapports exacts et fréquents sur l'état de la natalité dans le Québec. Il paie donc une certaine somme à chaque cure de la province, pour couvrir les frais de correspondance et il reçoit en retour, chaque semaine, une information statistique sur les naissances dans la province.

Or, la ville de Montréal proprement dite ne possède pas actuellement de statistique à ce sujet. Le bureau fédéral ne fournit que les statistiques par district.

Il serait donc fort utile pour la ville de recevoir périodiquement des informations de ce genre et M. Boucher se propose d'établir un petit bureau, qui s'occupe du paiement des frais de correspondance et de recueillir des chiffres et des indications fournies par les cures.

Il n'y a pas que la mortalité infantile qui baisse fortement dans la ville, mais la mortalité à tous les âges de la vie, ce qui indique que les succès des unités sanitaires et du service de santé ne sont pas accidentels. En effet, dans les premiers six mois de 1931, il n'y a eu que 1142 décès d'enfants de 0 à 1 an contre 1,311 en 1930; 1,471 décès d'enfants de 1 à 5 ans, contre 1,718 en 1930 et 3,678 décès des personnes au-dessus de 5 ans contre 3,769 en 1930. Ce qui fait une diminution de 346 décès en six mois sur le premier semestre de 1930.

La rougeole continue de disparaître peu à peu, de sorte que durant la dernière semaine de juillet, il n'y avait plus que 76 cas, alors que la semaine précédente, il y en avait encore bien au-delà de 100.

La situation est, comme on le voit, très intéressante.

Un jeune homme se noie à Montréal-Nord

Jules Deschamps, 18 ans, 3593 rue Cartier, s'est noyé hier après-midi vers 5 heures, en se baignant dans la rivière des Prairies, à Montréal-Nord. On a repêché peu de temps après, son cadavre et on a pratiqué mais sans succès la respiration artificielle sur lui. Le fourgon de la morgue est alors venu le chercher pour l'enquête tenue ce matin.

Deschamps et des amis étaient allés en promenade à Montréal-Nord et ils se baignaient tous ensemble lorsque l'accident est survenu. La victime se serait égaré à la nage de ses compagnons, lorsqu'elle disparut soudain de la surface de l'eau. Ses amis coururent à son secours, mais ils arrivèrent trop tard.

L'habitude de la prudence

"L'esprit de la population s'habitue de plus en plus à l'idée de prudence, à l'idée de ne pas se précipiter, de déclarer hier au déjeuner de la Ligue de Sécurité, M. W. J. Langston, de la Canada Iron Foundries.

M. Langston endossa, au nom de la compagnie, toutes les dispositions du concours de sécurité organisé récemment par la Ligue entre les flottilles de camions des différentes firmes industrielles et commerciales de la ville.

Le rapport du comité spécial a été présenté par M. J. N. Doyle; il a été ratifié à l'unanimité des personnes présentes en toutes les classifications de concurrents qu'il comporte.

Le concours s'inaugurera donc officiellement le premier août prochain.

Le président de la section industrielle de la Ligue, M. Alan A. Mitchell, a félicité les membres du comité du concours pour leur travail clair et complet.

Le secrétaire général, M. Arthur Gaboury, a défini la double fin du concours comme étant: 1) de créer par l'émulation, une disposition constante à la prudence; 2) de stimuler l'intérêt du public en tout ce qui regarde la prévention des accidents.

Lord Bessborough à l'hôpital Notre-Dame

Son excellence le gouverneur général tient à visiter les principales institutions de la métropole durant son séjour parmi nous. Déjà il s'est rendu à plusieurs reprises à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, à 11 heures de l'avant-midi, lord Bessborough se rendra à l'hôpital Notre-Dame qu'il inspectera dans tous ses coins. Les